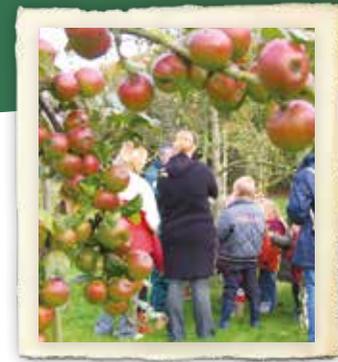


GUIDE TECHNIQUE DU BOCAGE



ARBRES, ARBUSTES ET FRUITIERS

PLANTER À LA MODE DE CHEZ NOUS



REÉDITION AOÛT 2024. FINANCÉE GRÂCE AU FONDS VERT :



Une autre vie s'invente ici

GUIDE TECHNIQUE DU BOCAGE

SOMMAIRE

Édito	p 02
Présentation du Parc	p 03

LES PAYSAGES BOCAGERS, UN QUOTIDIEN EXCEPTIONNEL p 4 à 15

Les éléments constitutifs du bocage	p 05
L'évolution de nos paysages de bocage	p 07
Le point sur la réglementation	p 08
Les intérêts du bocage et des haies	p 09
L'aménagement du jardin en harmonie avec le paysage	p 11
La réalisation de la plantation	p 13

LES ARBRES ET ARBUSTES DES CAPS ET MARAIS D'OPALE p 16 à 33

Les conduites des arbres et arbustes	p 17
Les types de plantations	p 18
Le choix de la plantation et des essences	p 21
Les essences locales d'arbres et arbustes	p 22
L'entretien et la taille des haies	p 30
La récolte du bois des haies	p 33

LES ARBRES FRUITIERS DES CAPS ET MARAIS D'OPALE p 34 à 49

Les conduites des fruitiers	p 35
Le choix de la plantation et des variétés	p 37
Les variétés locales d'arbres fruitiers	p 40
L'entretien et la taille des fruitiers	p 48
La récolte et conservation des fruits	p 49

Glossaire	p 50
Bibliographie et remerciements	p 51



CRFG

ÉDITO

Planter un arbre est un geste fort. C'est la promesse d'un avenir que l'on aura contribué à façonner.

Planter un arbre, c'est s'enraciner dans son territoire et prendre part à l'évolution permanente du paysage, préserver la biodiversité et améliorer la gestion de l'eau.

Planter un arbre est aussi un acte salutaire dans notre société parfois en manque de repères, souvent coupée de la nature.

Au-delà du symbole qui m'est cher, la plantation d'un arbre, d'une haie, d'un verger, doit faire l'objet de toute notre attention. Et ce guide technique vous y aidera. Car depuis ses premiers pas, le Parc naturel régional accompagne habitants, agriculteurs, élus, entrepreneurs... dans leur souhait de créer un cadre de vie plus agréable.

De la plantation d'un arbre isolé à la création d'un petit bois, de la haie simple jusqu'à la bande boisée... vous trouverez dans ce guide une foule de conseils utiles qui viennent en complément des actions menées par le Parc et ses partenaires. Comme les commandes groupées de « Plantons le décor », les conseils individualisés aux particuliers, les stages de formation, les suivis des grands programmes de plantation, etc.

Parce que les arbres que vous allez planter vont s'inscrire durablement dans le paysage, mettez toutes les chances de votre côté pour une plantation réussie, en harmonie avec votre environnement.

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional



Maisons du Parc :

- ▷ manoir du Huisbois, à Le Wast
- ▷ maison du marais, à Saint-Martin-lez-Tatinghem

Adresse postale :

BP 22, 62142 LE WAST
03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

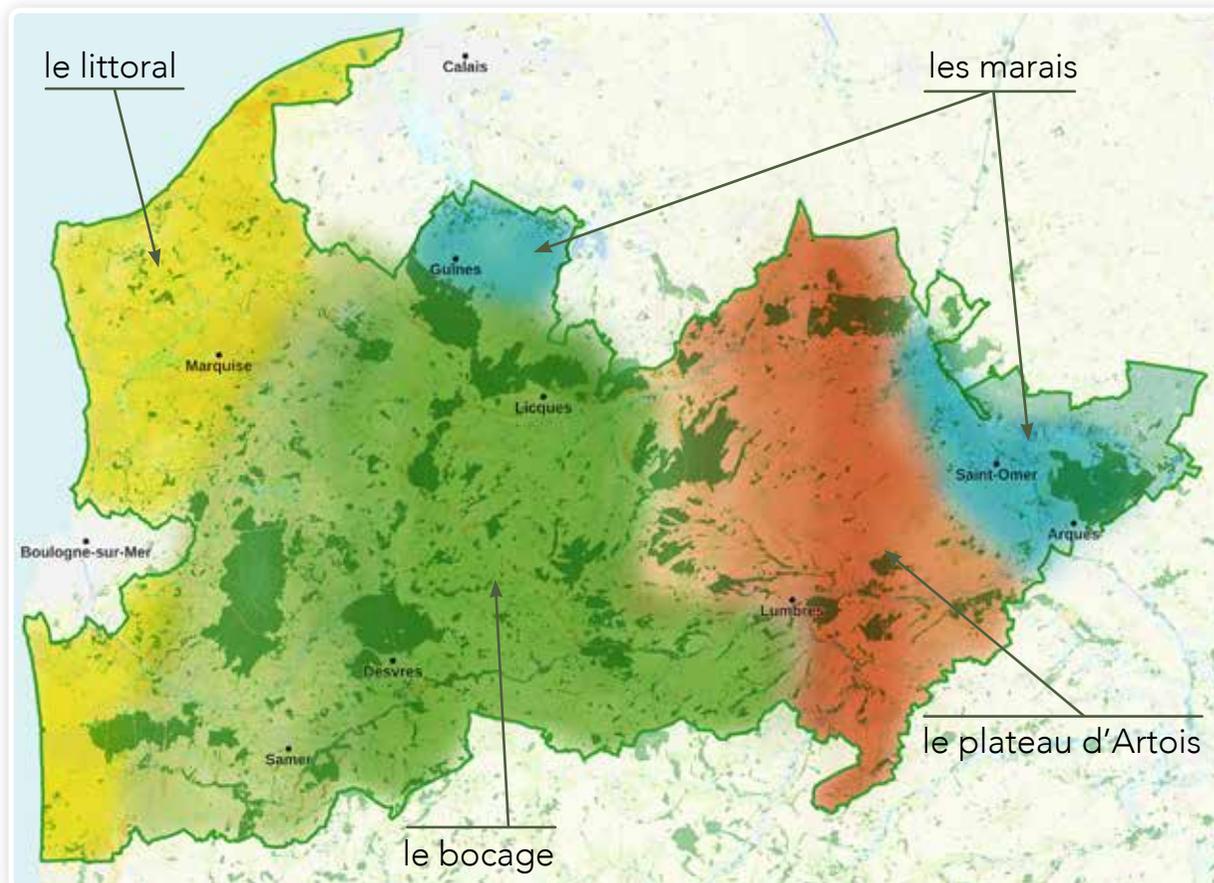
Le Parc naturel régional naît d'un rêve. Celui d'une « autre vie » qui fait la part belle au respect de l'Homme et de la planète, qui n'oppose pas le développement et la protection du patrimoine, qui recherche l'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental...

Pour que ce rêve devienne une réalité, il faut une ambition. La charte du Parc, véritable projet du territoire pour les 12 ans à venir, est l'expression de cette ambition partagée par tous les acteurs du territoire.

Leur engagement dans la charte du Parc manifeste la volonté d'agir pour concrétiser ce rêve : une Région, deux Départements, 10 communautés de communes et d'agglomérations, 154 communes, 2 chambres consulaires... chacun a manifesté sa volonté de participer au projet.

La charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a été validée par décret du Premier ministre le 14 décembre 2013. Au travers de ses 18 orientations et 57 mesures, elle décrit le projet que tous les partenaires se sont engagés à mettre en œuvre dans les 15 prochaines années.

Le Parc naturel régional est un laboratoire d'idées et d'actions au service des habitants. Il ne peut ni obliger ni interdire. Son action passe par la sensibilisation, la persuasion, la concertation avec un maximum de partenaires.



Les grands ensembles paysagers du Parc (d'après la donnée ARCH 2009)

LE PARC EN CHIFFRES

- ▷ Superficie : 132 000 ha
- ▷ Population : 200 000 hab.
- ▷ Communes : 154 dont 4 associées
- ▷ Intercommunalités : 9 + une agglomération-porte
- ▷ 80 % de la biodiversité régionale
- ▷ Un Grand Site de France
- ▷ Un marais classé Ramsar et désigné Réserve de biosphère de l'Unesco



LES PAYSAGES BOCAGERS, UN QUOTIDIEN EXCEPTIONNEL



LA TOPONYMIE

L'étude de l'origine des noms de lieux nous renseigne souvent sur l'histoire des paysages façonnés par l'Homme au fil des siècles.

Ainsi, par exemple, le suffixe «tun» que l'on retrouve dans plusieurs noms de villages (Alincthun, Baincthun, Offrethun, Verlincthun, etc.) signifiait autrefois une haie ou une clôture.

Une étude toponymique sur la commune de Longfossé a montré l'importance des bois et forêts dans ce village de défrichement.

Voici quelques lieux-dits :

► Le Quesne

un lieu planté de chênes.

► La Carnoye

une ferme située près d'un bois de charmes.

► Le Bomoyen

aujourd'hui le bois moyen.

► Le ruisseau de Bellanoy

le ruisseau des aulnes.

► Le chemin de la Houssoye

le chemin des houx.

QU'EST-CE QUE LE BOCAGE ?

Le bocage est «un paysage formé de prés enclos par des haies vives, des arbres». La haie est «une clôture faite d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages et servant à limiter ou à protéger un champ, un jardin» (définitions tirées du Petit Robert).

Généralement, le bocage se trouve sur des terres argileuses ou ingrates. C'est en effet, quand la nature du sol ne permet pas la mise en culture que les parcelles sont boisées ou utilisées en herbager. Les haies servent alors de clôtures et de protection pour le bétail. Le bocage est donc constitué d'un maillage arboré et d'espaces à forte valeur écologique comme les prairies et les mares.

LE BOCAGE EST CONSTITUÉ DE DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS ARBORÉS :

DES HAIES ET LINÉAIRES BOISÉS

Ce sont des structures végétales linéaires qui peuvent être composées d'arbustes, de taillis*, de cépées*, d'arbres têtards* et d'arbres de haut jet*. La largeur peut varier de un à plusieurs mètres, la hauteur de 1,20 à plus de 15 mètres, en fonction de la conduite* de la haie. Elles sont généralement utilisées en clôture (jardin, prairie, champs) et longent chemins, talus et routes.

Lorsque la haie s'épaissit de plus de 3-4 mètres, on parle de bandes boisées. Ce linéaire boisé multiplie alors les intérêts d'une simple haie (production de bois, fonctions écologiques, effet brise-vent, ...).

Cas particulier : les linéaires boisés le long des cours d'eau sont appelés ripisylves*.

DES BOSQUETS ET BOIS

Il s'agit de boisements de surface réduite (moins de 0,5 ha) qui ponctuent le paysage bocager. Dispersés dans le bocage, ils sont souvent reliés entre eux par un maillage de haies qui peut conduire jusqu'aux forêts, éléments souvent présents également en zone de bocage.

* voir glossaire p 50



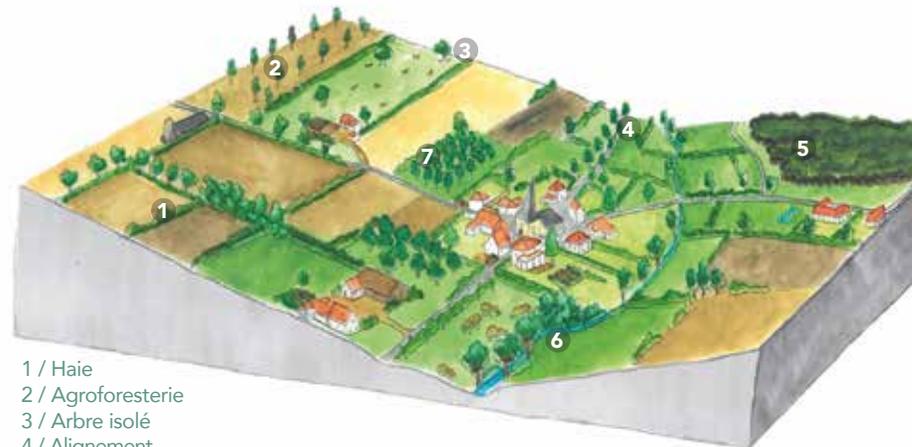
DES ARBRES ISOLÉS OU EN ALIGNEMENT

Des arbres peuvent être situés de manière éparse ou en alignement dans une parcelle agricole ou le long d'une route ou d'un chemin... Il s'agit souvent d'arbres de haut-jet* ou d'arbres têtards*. Parfois ces arbres de nature forestière peuvent être plantés de manière organisée au sein d'une prairie ou d'un champ afin de cumuler sur la même parcelle, une production agricole et une production de bois (bois d'œuvre*, bois énergie). On parle alors d'agroforesterie*.

DES VERGERS HAUTES-TIGES

Ce sont des prairies plantées d'arbres fruitiers. Contrairement aux vergers basses-tiges en exploitation intensive pour la production de fruits uniquement, les vergers hautes-tiges du bocage se distinguent par une conduite des formes beaucoup plus élevées en hauteur ; ce qui permet de maintenir une vocation prairiale au sol avec notamment le pâturage de vaches ou de moutons. On parle alors de prés-vergers. Des vergers conservatoires ont été créés pour préserver le patrimoine variétal fruitier ainsi que des vergers de maraude pour permettre aux habitants de s'approprier ces variétés et profiter de leurs fruits.

Les différents éléments arborés constitutifs du bocage



- 1 / Haie
- 2 / Agroforesterie
- 3 / Arbre isolé
- 4 / Alignement
- 5 / Bosquet
- 6 / Ripisylve
- 7 / Verger haute-tige

LES PRÉS FLOTTÉS

Jusque dans les années 50, les prairies en bordure de cours d'eau étaient volontairement inondées l'hiver pour bénéficier des dépôts d'alluvions laissés par la décrue et enrichir le terrain.

Pour cette pratique ingénieuse et répondant à un grand savoir-faire, il fallait installer sur des petits cours d'eau de manière stratégique, en tenant compte des dénivelés et des méandres, des ouvrages de vannage contrôlés à la main. Ces « vinternes » étaient constituées de deux colonnes de pierre ancrées de part et d'autre du ruisseau, avec une fente dans le sens de la hauteur pour glisser et empiler des planches de chêne.

Bien que cette pratique ait été abandonnée, les prés ayant été flottés présentent aujourd'hui encore une meilleure structure agronomique qu'une parcelle bocagère classique.

LE BOCAGE EST AUSSI CONSTITUÉ D'ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET DU PETIT PATRIMOINE RURAL :

DES PRAIRIES

Les prairies sont une composante essentielle du paysage bocager. Elles sont indissociables de l'activité d'élevage, qui reste une orientation très importante des exploitations du territoire. Aujourd'hui, elles représentent environ 28 000 ha, soit l'équivalent de 20% du Parc. Les prairies contribuent à des produits alimentaires de qualité (lait, beurre, viande, etc.) ainsi qu'au paysage et à la biodiversité, développant la qualité du cadre de vie et l'attrait touristique. Elles stockent les gaz à effet de serre, nécessitent moins d'intrants, filtrent l'eau, participent à la lutte contre l'érosion des sols et constituent des zones tampons contre les inondations. Les prairies sont un atout de notre territoire. Ne l'oublions pas : sans élevage, pas de prairies, pas de bocage.

DES MARES

Plus de 2700 mares ont été recensées sur le territoire du Parc et l'inventaire n'est pas exhaustif. Elles sont le plus souvent d'origine humaine, creusées pour servir d'abreuvoir pour le bétail, de réserve d'eau pour la lutte contre les incendies, de bassin de pisciculture (vivier) ou encore de zone tampon pour la lutte contre le ruissellement. La généralisation progressive de l'adduction d'eau dans les campagnes, le changement des pratiques agricoles et l'urbanisation sont les principales causes de leur disparition. Pourtant les mares sont de véritables réservoirs de biodiversité. De nombreux animaux dépendent de ce milieu pour vivre, se reproduire et s'abreuver : les libellules, crapauds, grenouilles, oiseaux... Il en est de même pour les plantes dont l'étagement en fonction du niveau d'eau permet une diversité d'espèces. Parmi ces espèces animales et végétales, de nombreuses sont rares, menacées de disparition et soumises à un statut de protection réglementaire.

Plus d'informations dans notre Guide technique de la mare.

DES CHEMINS CREUX

Les chemins creux sont des chemins bordés de talus de grandes hauteurs et plantés d'arbres. Ils ont été créés à l'époque des déplacements en charrettes pour faciliter les allées et venues agricoles à l'abri des intempéries. Ils avaient également une fonction hydraulique pour guider le ruissellement des pluies automnales. Aujourd'hui, ces chemins sont trop étroits pour l'usage agricole et bon nombre ont été comblés. Il est important de préserver ceux qui subsistent en raison de leurs qualités paysagère, patrimoniale et écologique.

DES BARRIÈRES TRADITIONNELLES

Chaque région naturelle possède un ou plusieurs types de barrières de prairie spécifiques. Dans le Boulonnais deux types de barrières ont été repérés :

- ▶ une barrière pourvue d'une « barre oblique agissant en compression » (étude B. Defoucault). Rencontrée uniquement dans le Boulonnais, c'est la barrière la plus caractéristique de ce territoire. Nous l'appelons donc la barrière boulonnaise (cf. photo).
- ▶ une barrière à contrepoids où le montant supérieur est prolongé du côté du pivot par un contrepoids facilitant l'ouverture de la barrière. Un tronc entier est utilisé pour constituer à la fois le montant supérieur et, avec sa souche ou sa base, le contrepoids. Cette barrière est plus ancienne que la barrière boulonnaise et se retrouvait sur l'ensemble des bocages de notre région. Elle apparaît sous forme de reliques ici ou là, mais de beaux exemplaires sont encore bien conservés en Flandre française. Depuis les années 1990, le Parc naturel régional participe à la remise en place de barrières boulonnaises afin de préserver cet élément du petit patrimoine rural. Récemment, quelques barrières à contrepoids ont été implantées à titre expérimental.



COMMENT SE SONT CONSTITUÉS NOS PAYSAGES DE BOCAGE ?

Le bocage est un milieu issu du travail de l'Homme et en constante évolution en fonction de ses activités.

► Première phase : le défrichement forestier au Moyen-Âge

Du X^e au XII^e siècle les forêts primitives ont été défrichées, ne conservant que des alignements forestiers autour des clairières. Ces haies très anciennes sont qualifiées aujourd'hui de haies patrimoniales et sont très diversifiées tant au niveau de la haie elle-même que de son ourlet*.

► Deuxième phase : l'enclosure des parcelles

L'avènement de la propriété privée individuelle s'accompagne d'un Édit Royal en 1777 qui autorise l'enclosure, c'est-à-dire les clôtures autour des parcelles. Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, ces clôtures sont le plus souvent réalisées à partir d'arbres et d'arbustes épineux pris sur place ou prélevés dans les forêts avoisinantes.

► Troisième phase : la dégradation du bocage

Une régression continue du maillage bocager a lieu au XX^e siècle en raison de trois phénomènes majeurs :

- > l'apparition de techniques « modernes » (fil barbelé, chauffage au fuel...), qui ont diminué les intérêts directs des haies ;
- > le développement des cultures au détriment des prairies et la mécanisation de l'agriculture, qui ont conduit à l'agrandissement des parcelles et donc à la suppression de haies ;
- > la graphiose, maladie qui a touché l'orme, l'essence alors prédominante de nos haies.

► Quatrième phase : la reconquête actuelle du bocage

Depuis plus de trente ans se développe une prise de conscience des intérêts multiples du bocage et des plantations. Qualité du cadre de vie, effet brise-vent, régulation de l'eau, maintien des sols, développement de la biodiversité*, accueil des auxiliaires* de cultures, rôle cynégétique ou encore production de bois favorisent cet intérêt nouveau pour les haies.

L'histoire très ancienne du bocage dans notre secteur explique en grande partie sa diversité : tant au niveau des essences* (plus d'une trentaine : charme, chêne, frêne, aubépine, viorne, etc.) que des structures des haies, qui peuvent être arbustives et basses, ou libres avec cépées* et arbres de haut-jet*.

DES MENACES PÈSENT ENCORE AUJOURD'HUI SUR LE BOCAGE

- l'arrachage des haies existantes ;
- l'entretien inadéquat des haies (broyage des branches de gros diamètre), réalisé de plus en plus souvent mécaniquement, peut conduire à la dégradation des haies concernées ;
- l'eutrophisation* de la haie par les engrais des parcelles voisines conduit au développement d'espèces envahissantes, telles que le sureau. Ces essences de croissance rapide remplacent les essences anciennes plus nobles et conduisent à des haies peu diversifiées ;
- le boisement de terrains agricoles (prairie ou champs) par les propriétaires non exploitants. Cela referme les paysages au détriment du maillage de haies en milieu ouvert ;
- l'urbanisation galopante en milieu rural notamment à proximité de villes où les villages qui s'agrandissent sur des parcelles bocagères attenantes ;
- la plantation de haies avec des essences exotiques (exemple haie de thuyas) et l'adoption des modèles urbains banalisent les paysages ruraux ;
- la maladie de certaines espèces communes dans les haies (exemple : chalarose sur le frêne depuis 2009).



L'entretien inadéquat dégrade les haies



Les essences exotiques banalisent le paysage



LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

Face aux menaces qui pèsent aujourd'hui encore sur les éléments arborés du bocage et pour préserver la qualité du cadre de vie, plusieurs règles existent et concernent chacun de nous.

PROTECTION DANS LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (COMMUNAUX OU INTERCOMMUNAUX)

L'élaboration d'un PLU(i) donne, aux communes et groupements de communes, l'opportunité de préserver les éléments arborés du bocage qu'il semble nécessaire de protéger.

► Les espaces boisés classés (EBC), au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme :

Le classement interdit « tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements » et rend obligatoire l'autorisation préalable du maire ou du préfet pour les coupes et abattages.

► Les éléments du paysage à préserver, au titre du L151-23 du code de l'urbanisme :

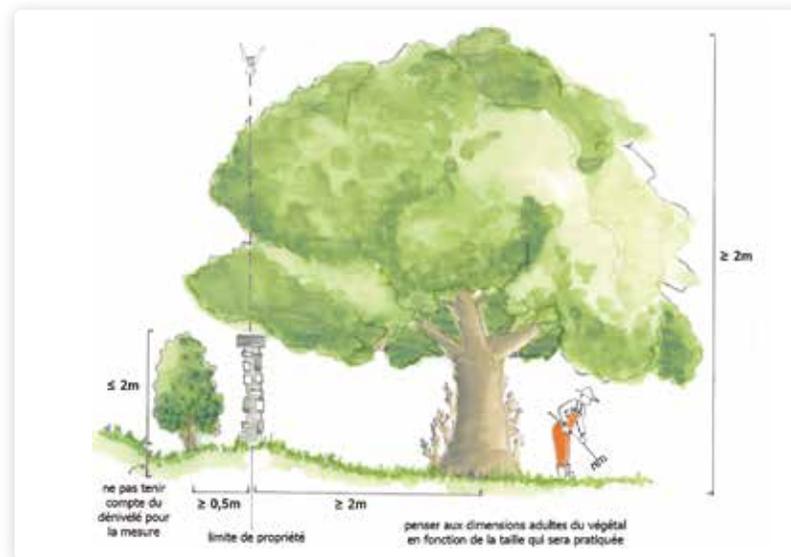
Le règlement du PLU(i) donne les prescriptions de nature à assurer la préservation de ces éléments. Cette identification rend obligatoire la déclaration préalable et/ou le permis de démolir pour tous travaux.

Pour savoir si vous êtes propriétaire d'éléments protégés, rendez-vous en mairie pour prendre connaissance du document graphique du règlement (plan de zonage) du document d'urbanisme de la commune sur laquelle se trouve votre terrain.

NB : Ces protections ne sont pas exhaustives. Votre haie peut ne pas avoir été identifiée dans le document d'urbanisme et embellir votre cadre de vie. Elle sera alors à préserver malgré l'absence de protection.

DROITS ET DEVOIRS DE VOISINS

Pour toute nouvelle plantation, vous devez respecter les réglementations en vigueur pour l'implantation en limite de propriété (**Article 671 du Code Civil**) :

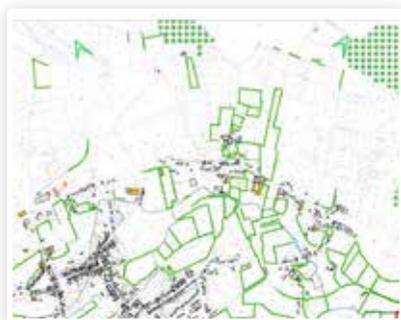


Si vous êtes propriétaire d'une haie, votre voisin peut exiger que vous coupiez les branches qui avancent sur sa propriété ; il n'a toutefois pas le droit de les couper lui-même. Par contre, il a le droit de ramasser les produits tombés chez lui (fruits, feuilles, ...) mais pas de les cueillir lui-même.

En ce qui concerne les plantations le long de voies communales ou départementales, ce sont en général les mêmes règles que ci-dessus qui s'appliquent. Il est toutefois recommandé de demander l'accord du maire ou du centre d'entretien routier départemental de votre secteur (formulaire de demande d'alignement).

De plus, il peut exister des usages ou des arrêtés locaux (se renseigner en mairie).

Enfin, pour toute plantation sur une parcelle locative, assurez-vous de l'accord de votre propriétaire.



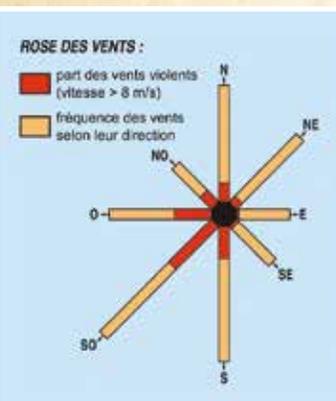
Repérage d'éléments à préserver (extrait du PLUI de la Communauté de communes Pays d'Opale)



QUELS SONT LES INTÉRÊTS DU BOCAGE ET DES HAIES ?

ORIENTATION DES VENTS ET PROTECTION PAR LES HAIES

La «rose des vents» du territoire du Parc montre bien que les vents de Sud-Ouest sont les plus courants.



C'est pourquoi il est recommandé de planter des haies hautes (ou de laisser des haies pousser en hauteur) sur une orientation Nord-Ouest/ Sud-Est.

Elles combinent ainsi l'avantage de couper les vents dominants sans générer une ombre portée trop importante.

Eléments indispensables de la structure bocagère, les haies jouent de nombreux rôles, à l'échelle du jardin comme à l'échelle du grand paysage. Ces rôles peuvent être classés en cinq catégories :

I - LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DU PAYSAGE

Les haies clôturent les parcelles et marquent souvent la limite entre espace privé et espace public. Elles modèlent le tracé des chemins, accompagnent les cours d'eau, soulignent les hameaux et s'accrochent aux reliefs. Les haies en essences* locales apportent la diversité de leurs formes et de leurs couleurs et marquent les saisons. Le bocage offre ainsi à la vue un paysage très varié tout au long de l'année, agréable pour les habitants et attractif pour les visiteurs.



P. Morès

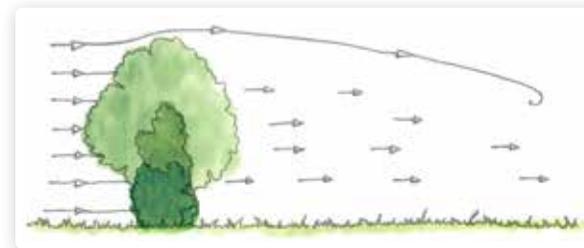
La haie ou l'alignement d'arbres accompagne les chemins



La haie intègre les nouvelles constructions dans le paysage

II - L'EFFET BRISE-VENT ET LA RÉGULATION CLIMATIQUE

Les haies apportent de l'ombre, protègent des grandes chaleurs et du vent ce qui évite l'assèchement du sol et le refroidissement des habitations. Elles créent un micro-climat favorable à différentes activités humaines telles que le potager et les cultures agricoles.



Une haie libre protège une zone sur 10 à 20 fois sa hauteur

III - LA RÉGULATION DE L'EAU ET LE MAINTIEN DES SOLS

Les haies freinent le ruissellement et favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol. Cela contribue à diminuer l'intensité des crues et sécheresses et permet d'alimenter les nappes phréatiques. Avec les racines, les haies maintiennent les sols et les protègent ainsi de l'érosion.



Perpendiculaires à la pente, les haies (ici fascine*) freinent le ruissellement

De plus, leurs feuilles, branchages et petites racines qui se décomposent au fil des années enrichissent le sol de proximité et participent au maintien de sa fertilité.

En bordure de rivière, elles retiennent les berges et filtrent les polluants, ce qui améliore la qualité de l'eau.

IV - LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ*

LA FLORE DU BOCAGE

On pourra trouver dans certaines haies hautes de nombreuses essences* locales d'arbres et d'arbustes parfois recouvertes de plantes grimpantes (Chèvrefeuille, Lierre, etc.). Mais c'est au pied de la haie, dans l'ourlet, que le nombre de plantes est parfois le plus important, exemple : le Sceau de Salomon, le Compagnon rouge, la Prêle des champs, le Gaillet gratteron, le Gouet tacheté, l'Ail des ours, etc.



Ourlet de haie



Hérisson



Muscardin



Robert le diable



Une production de plaquettes de bois de chauffe

LA FAUNE DU BOCAGE

Les haies abritent des auxiliaires* des cultures et jardins, tels que la coccinelle et le perce-oreille, prédateurs de pucerons, ou le hérisson, prédateur de limaces. Plus discrets, on y trouve aussi le muscardin, petit rongeur frugivore*, les batraciens (tritons, crapaud commun, rainette verte...) et le grand peuple des insectes (papillons, abeilles sauvages, hannetons...). Dans la campagne, d'autres hôtes se trouvent dans le bocage, tels que le chevreuil, le lièvre ou la perdrix, ce qui contribue à lui donner une valeur intéressante pour l'activité cynégétique.

LA HAIE, UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE*

La haie permet le déplacement d'animaux et de végétaux entre des réservoirs de biodiversité, tels que deux massifs boisés ou deux bosquets. À long terme, la haie évite la dégénérescence d'une petite population qui sinon se reproduirait en vase clos. Les haies sont donc des éléments importants de la Trame verte et bleue*.

Plus d'informations dans notre Guide technique de la Trame verte et bleue.

V - LA PRODUCTION DE FRUITS ET DE BOIS

La haie peut produire des fruits comme les prunelles, les noisettes, les baies de sureaux, etc., qui sont comestibles et consommables crus ou cuits.

Le bois des haies peut quant à lui trouver plusieurs utilisations. Le broyage de branches élaguées, appelé Bois Raméal Fragmenté* (BRF),

peut être utilisé comme paillis*, au pied des plantations ou épandu sur grandes cultures, pour réduire le désherbage et l'arrosage.

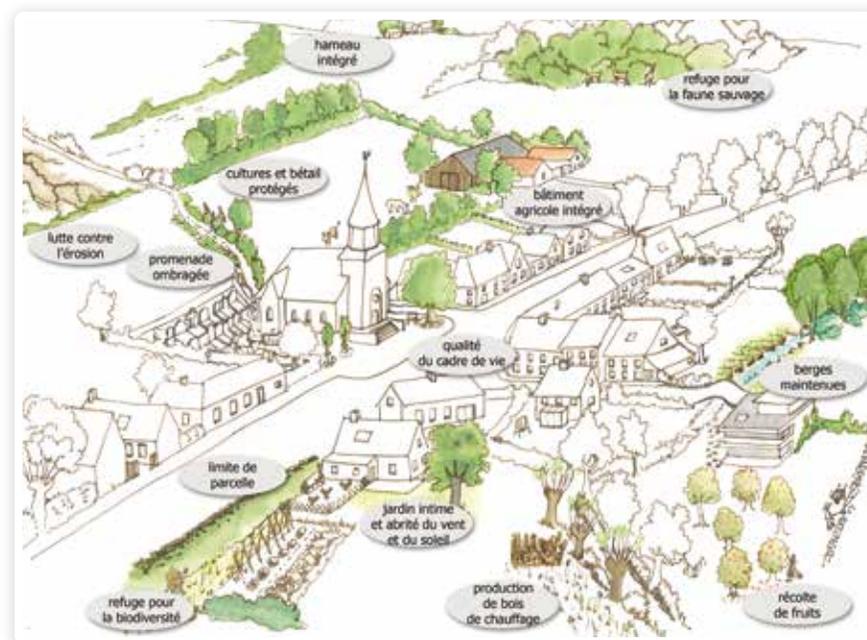
Certaines essences ont un pouvoir calorifique intéressant (charme, chêne, hêtre, etc.) et font de la haie un bon moyen de chauffage. Les haies avec des arbres têtards* ou des arbres en cépées* permettent des récoltes de bois régulières et fréquentes. Le bois récolté peut également être broyés en copeaux pour alimenter des chaudières automatiques à bois déchiqueté et participer ainsi à la valorisation à plus grande échelle des énergies renouvelables.



Des arbres têtards récoltés pour le bois de chauffage

Le bois peut aussi être utilisé pour la fabrication de piquets de clôture ou de planches, pour le bardage de bâtiments par exemple.

Enfin la production de bois d'œuvre* est possible avec les arbres de haut-jet*. Toutefois, cela nécessite un minimum de suivi en taille pour obtenir des fûts de qualité.



Synthèse des nombreux rôles joués par les haies et par les arbres dans nos paysages



COMMENT PLANTER MON JARDIN EN HARMONIE AVEC LE PAYSAGE ?

En réalisant des plantations, chacun de nous fait évoluer le paysage. Celui-ci est issu de toutes les activités et partagé par tous, habitants et visiteurs.

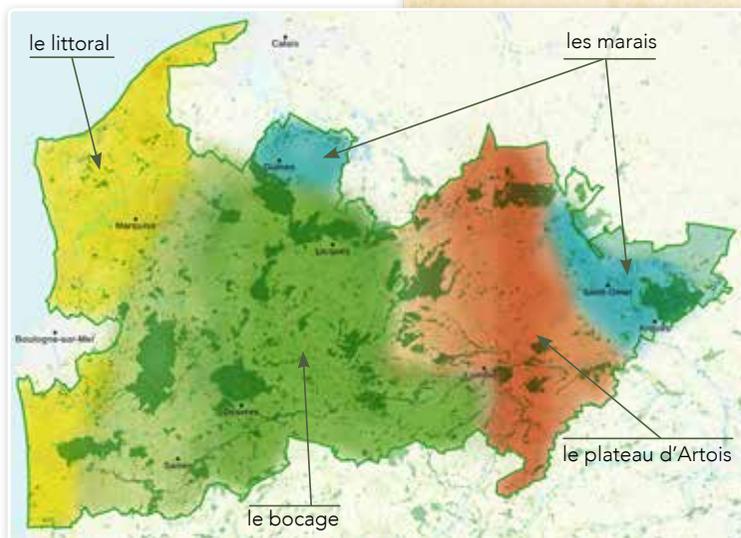
CONSEILS PAR GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU PARC

► Sur le littoral, exposé au front de mer : privilégiez des plantations arbustives résistantes aux embruns et, si vous avez un espace suffisant, la plantation d'une bande boisée pour une meilleure protection au vent. Quelques essences résistantes aux embruns : Ajonc d'Europe, Argousier, Genêt à balais, Saule cendré, Saule marsault, Saule roux, Saule à trois étamines, Sureau noir.

► Dans le bocage du Boulonnais, la haie basse taillée est fréquente mais pour améliorer le maillage bocager existant et la biodiversité, privilégiez la plantation de haies libres ou de type brise-vent en mélangeant les essences. N'hésitez pas à agrémenter votre haie de têtards (Charme ou Chêne). Exemples d'essences à utiliser : Houx, Aulne glutineux, Chêne pédonculé, Charme, Fusain d'Europe.

► Sur le plateau d'Artois, pour se protéger du vent et développer la biodiversité, privilégiez les haies libres et les haies brise-vent. Exemples d'essences à utiliser : Hêtre, Houx, Chêne sessile, Charme, Fusain d'Europe.

► Dans les marais, les plantations emblématiques sont les alignements de saules têtards et d'aulnes. Les essences à privilégier sont celles qui aiment l'eau, comme : les Saules, en particulier le Saule blanc, Aulne glutineux, Chêne pédonculé, Bourdaine.



Renseignez-vous en mairie pour connaître les règles en vigueur, par rapport aux végétaux existants et aux plantations à réaliser, dans le PLU(i) et éventuellement dans le règlement de lotissement.

UN MOYEN EFFICACE POUR NE PAS SE TROMPER : S'INSPIRER DE L'EXISTANT !

► Pour les types de haies :

Regardez les espaces naturels et agricoles qui vous entourent. Le type de plantation dominant indique les caractéristiques du territoire. Ainsi sur certains secteurs les haies brise-vents majoritaires témoignent d'un besoin de se protéger du vent ; dans d'autres secteurs les haies vives avec cépées* et arbres têtards* ou encore les bandes boisées témoignent d'une utilisation du bois de chauffage.

► Pour les essences : des essences locales, bien sûr !

Choisir des essences* locales, c'est-à-dire des espèces d'arbres et d'arbustes qui poussent naturellement sur les sols et sous le climat de notre région, c'est tout d'abord respecter l'identité de notre paysage et ainsi éviter la banalisation du territoire.

Et c'est aussi se donner les meilleures chances de réussir ses plantations !

PLANTONS LE DECOR

Depuis 1983, cette opération, coordonnée par Espaces naturels régionaux, permet d'acheter à moindre coût des arbres, arbustes et fruitiers de variétés locales, c'est-à-dire adaptés au sol et au climat de notre territoire.

Pour plus d'informations : www.plantonsledecor.fr

Dans le cadre de Plantons le décor, le Parc vous propose des conseils plantations gratuits et des formations à la plantation, à la taille, à la greffe, etc.

Contactez le Parc : 03 21 87 90 90



COMMENT RÉALISER MA PLANTATION ?



Décompacter



Griffer



Mettre en jauge



Praliner



Placer



Reboucher



Tasser



Pailler



Arroser

Mémo :

- ▶ Planter entre novembre et mars (de préférence l'automne pour une meilleure reprise et moins d'arrosage),
- ▶ Ne pas planter lorsque le sol est gelé, enneigé ou gorgé d'eau,
- ▶ Préparer le terrain avant la date de réception des plants,
- ▶ Ne jamais laisser les racines à l'air libre (penser à les protéger du vent, du gel et du soleil).

Pour garantir la reprise des végétaux et leur bonne croissance, il est important de respecter les étapes suivantes :

I - PRÉPARER LE SOL (dès la fin de l'été ou en automne)

Cette première opération est primordiale pour la bonne reprise des végétaux. Elle consiste à travailler le sol sur une largeur supérieure à celle de la plantation. L'important est de supprimer les herbes présentes sur la zone à planter : ces dernières se révèlent très concurrentes pour les plants. Tout d'abord, il faut décompacter le sol le plus profondément possible (sur 20-25 cm minimum) à l'aide d'une bêche ou d'une grelinette. Il est nécessaire ensuite d'affiner le sol avec une griffe car l'absence de motte facilite la plantation.

II - PAILLER LE SOL (dès septembre-octobre)

Le paillage consiste à recouvrir la terre d'un matériau et est indispensable à la réussite de toute plantation de haie. Il évite le développement de l'herbe, retient l'humidité au niveau du sol

pendant l'été, ce qui évite les corvées de désherbage et d'arrosage. Le paillage favorise ainsi la reprise et le développement des plants. Le paillis de commerce (film, toile tissée, feutre,...) a une durée de vie plus longue dans le temps. Le paillis organique, constitué de matières premières naturelles et biodégradables, (BRF*, paille de lin, etc.) apporte de la matière organique au sol en se décomposant. Selon le conditionnement choisi, le paillage sera à mettre en place avant ou après la plantation (voir point V). Il est important de proscrire les écorces et copeaux de résineux (pin, thuyas, cyprès, etc.) qui acidifient le sol lors de leur décomposition. Proscrire aussi le film plastique qui ne se dégrade pas et est une source de pollution.

UNE PLANTATION DANS SIX MOIS ?

Disposez un carton à son emplacement, fixez-le avec des agrafes ou des pierres, et laissez l'obscurité et les vers de terre travailler et faire la majorité de la préparation du sol !

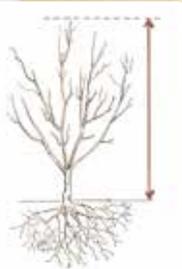
LE CONDITIONNEMENT DE PAILLIS ADAPTÉ

- ▶ Vous plantez un arbre, arbuste ou arbre fruitier, le paillis en dalle individuelle est fait pour vous.
 - ▶ Vous plantez une haie, le paillis en rouleau (feutre ou film biodégradables) est adapté. Il est à mettre en place avant la plantation.
 - ▶ Vous plantez un massif, le paillis fluide (BRF, paille de lin, etc.) et le paillis conditionné en rouleau (feutre ou film biodégradables) sont de bonnes options.
- Et n'oubliez pas, pour diminuer l'empreinte écologique, priorité aux matériaux produits localement.

LES CALIBRES

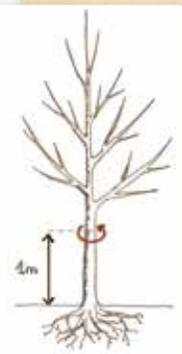
► Pour les petites tailles, le calibre correspond à la hauteur des plants en centimètres :

60/90 pour une taille comprise entre 60 et 90 centimètres, idem pour 120/150, ...



► Pour les plants de grande taille, le calibre est la circonférence des plants calculée à une hauteur de 1 mètre au-dessus du sol depuis le collet (jonction entre racines et tiges) :

6/8 correspond à une circonférence de 6 à 8 cm à un mètre du sol (plant d'une hauteur de 2m50 environ), idem pour 8/10, 10/12, ...



III - CHOISIR ET RÉCEPTIONNER LES PLANTS

Il est préférable d'utiliser des jeunes plants en racines nues qui ont un coût faible, qui permettent une bonne reprise et une meilleure croissance s'ils sont implantés dans de bonnes conditions (un plant plus âgé subit un stress important lors de sa transplantation). De plus, ces jeunes plants seront beaucoup plus faciles à mettre en terre.

Il faut veiller à ne jamais laisser les plants aux racines nues exposés à l'air libre ou au soleil :

- transporter les plants dans des sacs plastiques ou sous une bâche humidifiée,
- les mettre en jauge, c'est-à-dire recouvrir les racines dans le sable, ou à défaut en terre et les sortir par petits lots pendant la plantation (les plants peuvent être laissés en bottes).

Il faut être vigilant également dans le choix du pépiniériste : préférer un professionnel qui est également producteur afin d'éviter que les plants n'aient subi un stress important lors de précédents transports ou stockage en chambre froide. De plus les plants achetés seront acclimatés à votre secteur.

IV - RÉALISER LA PLANTATION

La période propice pour réaliser des plantations s'étend du 25 novembre au 15 mars hors période de gel, de neige, de vent sec ou lorsque le sol est gorgé d'eau. Avec le décalage des saisons observé ces dernières années, il est toutefois préférable d'attendre la chute naturelle des feuilles et repousser ainsi au 1^{er} décembre pour vous lancer au plus tôt dans vos plantations.

Il est utile de préparer le jalonement suivant le schéma de plantation défini en plaçant des piquets de repère à l'aide d'un cordeau.

Ensuite il est indispensable de préparer les plants :

► tailler les racines et rameaux abîmés ou desséchés avec des coupes nettes afin de faciliter la repousse. Laissez le maximum de racines en place ;

► praliner les racines pour éviter leur dessèchement et faciliter leur reprise rapide. Pour constituer un « pralin », mélanger de la terre, de l'eau et, si possible, de la bouse de vache dans un seau ou une brouette. Il suffit ensuite de tremper les racines des plants dans ce mélange avant la mise en terre. Des « pralins » sont aussi disponibles dans le commerce.

► si la plantation est tardive en saison et que la végétation commence à démarrer, raccourcir les plants à 15 cm de hauteur sauf, bien sûr, ceux destinés à être conduits en haut-jet.

Puis il faut, à l'aide d'une bêche, creuser un trou aussi large que profond, suffisamment grand pour recevoir l'ensemble du système racinaire. (Dimensions minimum du trou : pour un plant de calibre 60/90 : 25x25x25, pour un plant de calibre 8/10 : 60x60x60)

Pour les grands plants (calibre supérieur à 125/150), mettre en place le tuteur face aux vents dominants, avant de reboucher le trou de plantation.



METTRE DE L'ENGRAIS ?

Normalement l'amendement et l'engrais ne sont pas nécessaires pour les plantations surtout avec les essences locales, puisqu'elles sont adaptées à nos qualités de sols.

Si besoin, vous pouvez amender le sol l'année de plantation en répandant du compost ou du fumier décomposé au pied des végétaux, en surface et en quantité limitée (compost sur une épaisseur de 5-6 cm). Du BRF ou des copeaux de bois disposés en surface peuvent également améliorer la structure et la vie du sol.

Installer le plant :

► positionner le collet, partie entre les racines et la tige, environ 2 cm au-dessus du niveau du sol (il ne doit surtout pas être enterré). Pour les arbres greffés, le point de greffe doit être bien visible, décollé du sol et face aux vents dominants ;

► bien placer les racines pour qu'elles partent en profondeur.

Reboucher le trou en remettant la terre dans le même ordre de son extraction (la terre du fond doit retourner au fond), en tassant bien le sol avec son talon après mise en place pour éviter toute poche d'air. Vérifier que le plant résiste à l'arrachage.

Attacher le plant au tuteur.

Et arroser copieusement pour tasser le sol.

V - PAILLER LE SOL (pour les paillages après plantation)

Les paillages à mettre en place après plantation sont les paillis en dalle individuelle et les paillis fluides. Parmi les paillis fluides, la paille ou les copeaux de bois (Bois Raméal Fragmenté) sont intéressants pour leur faible coût, leur utilisation aisée et sont faciles à trouver. Par contre, ils se décomposent assez vite et doivent être renouvelés chaque année pour empêcher la pousse des herbes.

Lorsque le paillis organique est décomposé, il est possible d'utiliser les branches taillées de votre haie et de les déposer au pied une fois broyées.

Il est important de proscrire les écorces et copeaux de résineux (pin, thuyas, cyprès, etc.) qui acidifient le sol lors de leur décomposition. Proscrire aussi le film plastique qui ne se dégrade pas et est une source de pollution.

Les déchets de tonte sont à utiliser avec parcimonie car ils s'échauffent très vite. Il est nécessaire de les faire sécher auparavant en les étalant en fin couches pour limiter le développement de moisissures.



Paillage avec de la paille

Haies vives - B Gambier



Paillage de feutre biodégradable en dalle, protection anti-lapins et tuteurs en bambou

LES PROTECTIONS

Dans certains secteurs, il peut être vital pour les plants de les protéger des différents animaux qui pourraient les attaquer :

► dans les zones à forte pression en gibier, les plants doivent être accompagnés de protections adaptées au(x) type(s) d'animaux rencontrés (lapins/lièvres ou chevreuils). Remarque : le tuteur peut permettre de fixer la protection.

► en secteur pâturé, il faut mettre en place une clôture, fixe de préférence (on n'est jamais à l'abri d'une panne de batterie pour une clôture électrique). Dans le cas d'une clôture de type barbelé (bovins), il est conseillé de la reculer d'une distance de 1,5 m des lignes de plantation ; le fil du bas sera à remonter à hauteur de genou pour permettre l'entretien par le pâturage de l'espace entre la clôture et la plantation. Dans le cas d'une clôture en grillage (moutons), elle sera à installer à une distance minimale de 1 m. Dans le cas d'une clôture électrique, il faut prévoir une distance de 1 m de la ligne de plantation.

► Et contre les pucerons ?

La nature fait bien les choses ! Des solutions alternatives aux produits phytosanitaires existent : les insectes auxiliaires* de jardin.

Plus d'informations dans notre brochure Gestes nature.

LES ARBRES ET ARBUSTES DE CAPS ET MARAIS D'OPALE



Haies vives - B. Gambier



LA CONDUITE DES VÉGÉTAUX

Une haie est constituée d'arbustes et d'arbres dont le type de taille, appelé aussi conduite, va déterminer l'aspect. Il en est de même pour un arbre isolé ou un alignement d'arbres.



1 à 5 m de haut

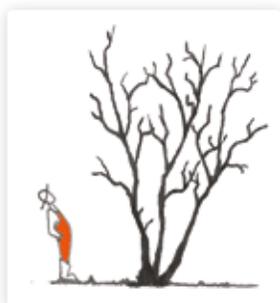
▷ ARBUSTE

Objectif de la taille : densifier les ramifications à la base du plant.

Taille de formation : rabattage.

Lors de la plantation, rabattre le plant de moitié, afin de réduire le déséquilibre entre la partie aérienne et la partie racinaire des végétaux et de faciliter sa reprise.

L'année suivant celle de la plantation, tailler environ 20 cm au-dessus de la première taille pour densifier le plant à la base.



6 à 10 m de haut

▷ ARBRE EN CÉPÉE*

Objectif de la taille : provoquer plusieurs départs de tiges à partir du pied.

Taille de formation : recépage.

Lors de la plantation, rabattre* le plant à 5-10 cm du sol.

L'année suivant celle de la plantation, rabattre la tige dominante pour que toutes tiges poussent avec la même vigueur.

Le recépage peut ensuite être réalisé tous les 6 à 8 ans en fin d'hiver, après les dernières gelées et avant le redémarrage de la végétation, dans le but de regarnir les ramifications du pied du sujet et de récolter le bois.



12 à 40 m de haut

▷ ARBRE DE HAUT-JET*

Objectif de la taille : avoir un tronc le plus grand et le plus droit possible avec un houppier* élevé, pour viser une valeur marchande du bois, bénéficier d'une protection haute de l'arbre, favoriser une biodiversité* et laisser exprimer la splendeur du végétal.

Taille de formation : défouillage et élagage.

Lors de la plantation, ne pas rabattre. Soigner la plantation (respecter le pivot racinaire) et protéger l'arbre contre le chevreuil (si besoin).

Les années suivantes : laisser pousser en ne conservant qu'une seule flèche (défourchage) et en éliminant progressivement les branches les plus basses pour former un tronc régulier, de manière à obtenir en théorie :

> le tiers inférieur de l'arbre sans branches ;

> les deux tiers supérieurs de l'arbre avec branches.

Ce type de taille est à réaliser du 15 juin au 15 juillet.

ATTENTION : ne pas élaguer trop vite, couper les branches à enlever avant qu'elles atteignent 3 cm de diamètre. Plus vous coupez de branches, plus vous videz le « garde-manger » de l'arbre !



10 à 15 m de haut

▷ ARBRE TÊTARD*

Objectif de la taille : développer de nombreuses tiges à l'extrémité d'un tronc de 2 à 2,50 m de hauteur pour une production de bois de chauffage, créer un arbre à cavités, limiter la hauteur d'un arbre et une forme symbolique de nos paysages.

Taille de formation : élagage et étêtage.

Les premières années, procéder comme pour un arbre de haut-jet. Lorsque l'arbre a atteint un diamètre de 3 à 4 cm à la hauteur voulue du tronc pour former la « tête » du têtard*, sectionner le tronc et toutes les branches en-dessous pour ne garder que le tronc. L'arbre va ainsi développer au-dessus de la coupe plusieurs départs de tiges pour former un houppier globuleux. À partir de l'année suivante, supprimer tous les rejets se développant sur le tronc en dessous de la « tête » au profit des branches qui se développent sur la tête. La taille de la tête pour la récolte du bois se fera ensuite tous les 5 à 15 ans selon les essences (en fonction de la vitesse de croissance).

Pour connaître les essences* qui peuvent se conduire en arbuste buissonnant, en cépée*, en arbre de haut jet* ou en arbre têtard, se reporter à la présentation des essences d'arbres et arbustes des Caps et Marais d'Opale (p22 à p29).



LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLANTATION

L'ARBRE ISOLÉ, POUR CRÉER UN POINT D'APPEL

Il est nécessaire de laisser un espace libre autour de l'arbre pour avoir le recul nécessaire pour le contempler. Avant de planter, il faut donc penser à la taille adulte de l'arbre. Choisissez l'essence selon la silhouette et le volume de l'arbre adulte souhaités par rapport à la place disponible.

Dans un grand espace, mieux vaut choisir une essence noble telle que le chêne, le noyer, le hêtre, ou le tilleul dont le port naturel est majestueux et imposant.

Dans un espace de taille réduite, mieux vaut choisir un arbre au port intéressant et de taille plus réduite comme l'érable champêtre, le sorbier des oiseleurs ou encore le poirier commun et profiter également de leurs fructifications par exemple.

Remarque : dans l'espace agricole, un arbre isolé est parfois préservé en bordure de parcelle et marque la limite, on l'appelle alors arbre bornier.

LES ALIGNEMENTS, POUR METTRE EN VALEUR UNE ALLÉE OU UNE PERSPECTIVE

Les arbres en alignement, plantés de part et d'autre d'une allée ou d'une perspective vont cadrer la vue et souligner l'axe directionnel. Pour un rendu réussi, il est nécessaire de prendre en compte la taille adulte pour choisir l'emplacement par rapport à la perspective et déterminer l'espacement entre les plants.

Dans le Parc naturel régional, les alignements sont souvent constitués de tilleuls, de charmes et d'érables sycomores. Leur port peut être en développement libre ou encore, dirigé en espalier (attention à la charge d'entretien !).

LES HAIES, POUR CLÔTURER SON TERRAIN ET... AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, AVOIR UN EFFET BRISE-VENT, RÉGULER L'EAU, MAINTENIR LES SOLS, PARTICIPER À LA BIODIVERSITÉ, PRODUIRE DU BOIS ET MÊME PARFOIS DES FRUITS

Il est conseillé de réaliser des haies en plaçant les plants en quinconce sur deux rangées plus ou moins espacées selon le type de haie voulu. Cette disposition présente plusieurs avantages :

- ▶ un espace vital plus important pour chaque plant et pour la haie;
- ▶ une meilleure imbrication des essences* entre elles ;
- ▶ une concurrence limitée des essences* entre elles ;
- ▶ une meilleure fonctionnalité de la haie (brise-vent, biodiversité*, enracinement,...).

Conseil : Pour un plus grand effet esthétique toute l'année, mélangez trois ou cinq essences locales différentes, avec des feuillages caducs*, marcescents* et persistants*.

Il existe quatre grands types de haies champêtres que nous allons décrire ci-après en détaillant la façon d'associer les plants.

Haies vives - B Gambier



Haies vives - B Gambier



Haies vives - B Gambier



I - LA HAIE BASSE TAILLÉE

Cette haie est constituée d'arbres et d'arbustes densément plantés, dont le volume est maintenu par une taille régulière sur les trois faces.

Hauteur souhaitée : 1,2 m en moyenne

Utilisations : clôture aux abords de l'habitation ou du jardin, sur le pourtour d'une prairie ou encore pour accompagner une allée

Taille : une à deux fois par an

Conseil : vous pouvez vous limiter à une taille par an à condition d'intervenir entre fin juin et fin juillet ; la forte croissance printanière des végétaux sera terminée et les coupes cicatriseront plus facilement avant l'entrée en hiver ; c'est ce que l'on appelle la taille en vert.

Remarque : Au sein de ce type de haie, il est aussi possible pour donner du volume à l'aménagement ou rompre le linéaire, d'insérer tous les 6 à 8 mètres :

- ▶ des arbres de haut-jet*,
- ▶ des arbres têtards*.



Schéma pour une haie basse taillée

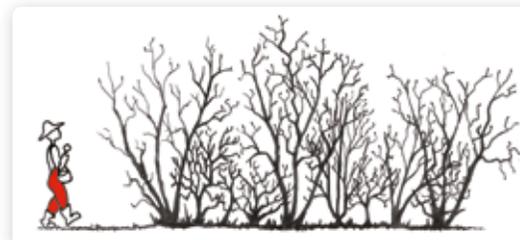
VARIANTE : HAIE BASSE DOUBLÉE D'UN ALIGNEMENT DE TILLEULS EN ESPALIER



Mettez en place dans la haie basse, un plant de tilleul à grandes feuilles tous les 4 mètres (veillez à bien orienter les branches du tilleul qui naturellement se développent dans un plan). Les tilleuls seront d'abord conduits de façon à obtenir des haut-jet. Lorsque les arbres auront atteint une hauteur de l'ordre de 3,50 mètres, sélectionnez des branches maîtresses symétriques qui constitueront l'ossature du palissage.

Ces branches seront maintenues et orientées le long de fils que vous aurez attachés au préalable sur des piquets placés tous les 8 mètres. Arrêtez ensuite la tête du tilleul à cette hauteur de 3,50 m. Supprimez progressivement toutes les branches latérales autres que celles sélectionnées.

II - LA HAIE LIBRE ARBUSTIVE



Elle est constituée d'arbustes principalement, en développement libre.

L'entretien est réduit afin de bénéficier de la floraison et des baies.

Hauteur : 2 à 4 m

Utilisations : clôture aux abords de l'habitation ou du jardin, sur le pourtour d'une prairie, pour l'accueil de la faune et l'aspect ornemental toute l'année

Taille : tous les trois à cinq ans

Conseil : il est nécessaire de prévoir un espacement suffisant pour assurer le développement des arbustes sans contrainte.

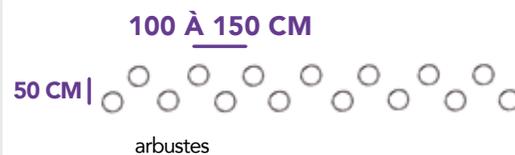


Schéma pour une haie libre

LA HAIE FLEURIE

Il est possible de joindre l'utile à l'agréable en associant des essences champêtres qui ont une floraison, des tiges ou un feuillage automnal colorés. :

- ▶ Le cornouiller sanguin aux branches et feuillage automnal rouges
- ▶ L'éradle champêtre au feuillage automnal jaune
- ▶ Les viornes aux belles floraisons et fructifications
- ▶ Le fusain d'Europe avec ses fruits roses etc.



Haies vives - B Gambier



III - LA HAIE BRISE-VENT



Elle est constituée d'arbustes, d'arbres en cépées et de hauts-jets pour occuper tous les étages de la formation végétale. L'entretien est différencié selon la conduite des végétaux.

Hauteur : 6 à 25 m voir plus

Utilisations : protection par rapport aux vents, production de bois d'œuvre* et de bois de chauffage, accueil de la faune, cadre de vie, intégration paysagère

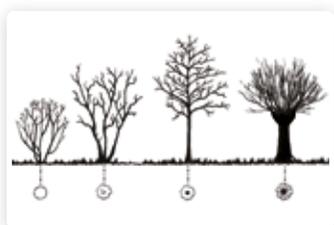
Taille : élagage latéral dès que les besoins s'en font ressentir, étêtage des arbres têtards le cas échéant, récolte des arbres arrivés à maturité (bois d'œuvre).

Pour avoir un réel effet brise-vent, il faut que les haies soient :

- ▶ semi-perméables au vent, à 50 % : elles ralentissent le vent tout en le laissant passer. Lorsque la haie est imperméable - cas des haies de thuyas – cela crée un « effet mur », le vent est dévié par-dessus la haie et évolue en tourbillons néfastes derrière la haie ;
- ▶ homogènes : elles sont garnies sur toute la hauteur de la haie et ne présentent pas de trous ;
- ▶ hautes : la protection au vent est sensible sur une distance derrière la haie équivalente à 10 à 15 fois la hauteur de la haie. (Voir schéma p 9)



Haies vives - B Gambier



Légende des schémas



Schéma d'une haie brise-vent



Schéma d'une haie brise-vent avec des têtards pour produire du bois de chauffe

IV - LA BANDE BOISÉE



La bande boisée est constituée de plusieurs haies hautes plantées côte à côte, formant ainsi un petit bois allongé.

Hauteur : 6 à 25 m voir plus

Largeur : 3 à 10 m voir plus

Utilisations : brise-vent, accueil de la faune, écran

visuel, production bois d'œuvre et chauffage, cadre de vie

Taille : élagage latéral dès que les besoins s'en font ressentir, étêtage des arbres têtards le cas échéant, récolte des arbres arrivés à maturité (bois d'œuvre).

Conseil : afin de régénérer les ramifications basses d'une bande boisée et assurer une protection basse face aux vents, vous pouvez recéper en alternance sur plusieurs années, les différentes bandes de plantation qui constituent votre

bande boisée. Vous aurez ainsi toujours votre protection haute avec un renouvellement continu.



Haies vives - B Gambier

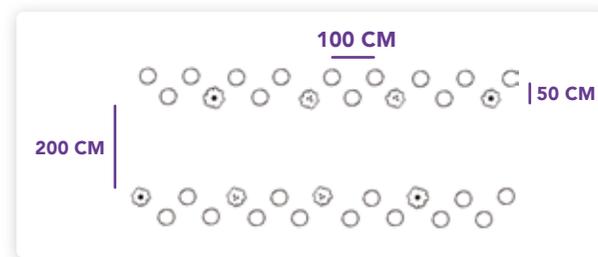


Schéma d'une petite bande boisée, qui peut être élargie en fonction de l'espace disponible et de l'effet recherché



LE PLESSAGE

Pratique ancienne qui consiste à plier et tresser entre elles les tiges d'une haie pour obtenir des clôtures végétales infranchissables. Des branches basses courbées à l'horizontal sur de grandes longueurs dans de vieilles haies témoignent encore de ce savoir-faire rural abandonné.



L'AUBÉPINE (Crataegus monogyna et laevigata)

Cette essence épineuse se trouve dans la majorité des haies basses du territoire du Parc grâce à son rôle défensif très important. L'interdiction de sa plantation et de sa commercialisation en raison du feu bactérien a été levée par l'arrêté du 6 juillet 2021 portant abrogation de l'arrêté du 12 août 1994. L'aubépine étant hôte du bupreste du poirier, il est toutefois recommandé d'éviter sa plantation à proximité de verger de production arboricole.



LE CHOIX DU TYPE DE PLANTATION ET DES ESSENCES

Rénover les haies existantes

Avant de planter de nouvelles haies, il est intéressant de rénover les haies existantes. Celles-ci peuvent être dégradées suite à un entretien inadapté ou suite à la mort d'arbres (ormes ou frênes par exemple).

La rénovation consiste à :

- ▷ abattre les bois morts, débroussailler les brèches de la haie, arracher les ronces ;
- ▷ recéper* les arbres et arbustes présents. Pour les essences ne supportant pas le recépage, comme le hêtre, le houx, le pommier et le poirier, rabattre les plants à une hauteur de 1,5 à 2 m (endroit de l'ancienne taille horizontale le plus souvent) pour les rajeunir et donner de la lumière au sein de la haie. Il faut éviter le recépage des haies comportant des traces de plessage*, qui sont assimilées aux haies patrimoniales.

Pour vous aider à choisir, voici un tableau de synthèse des intérêts des différents types de plantation :

Intérêts	Types de haies							Conseils de composition pour augmenter l'intérêt de la haie
	Arbre isolé	Alignement d'arbres	Haie basse taillée	Haie libre	Haie brise-vent	Bande boisée		
Point d'appel	***	**						Choisir une essence noble et l'entretenir avec une taille douce pour conserver le port naturel.
Délimitation des parcelles	*	**	***	***	***	***		Mélanger les essences pour avoir des variations de couleurs toute l'année.
Mise en valeur d'allée ou de perspective	*	***	**	*	*	*		Choisir le type de plantation en fonction de la place disponible.
Fermeture des vues (intimité)			*	***	***	***		Employer des essences marcescentes (charme et hêtre) pour avoir un feuillage automnal qui perdure pendant l'hiver.
Intégration paysagère d'un bâtiment		*		*	**	***		Jouer sur l'épaisseur de la plantation et privilégier un mélange d'arbres et d'arbustes avec des essences marcescentes pour une intégration toute l'année.
Effet brise-vent				**	***	***		Garnir la haie à tous les étages selon le port des essences et la taille et planter la haie face aux vents dominants.
Régulation hydraulique			**	***	***	***		Planter en quinconce avec une densité plus importante qu'une plantation classique.
Ombrage	**	**		*	***	***		Intégrer une proportion d'arbres sur les parties exposées au sud.
Biodiversité	*	*	*	**	***	**		Garnir la haie à tous les étages selon le port des essences et mélanger les essences en favorisant celles qui produisent des fruits.
Production de BRF et bois de chauffage				**	***	***		Favoriser les conduites en cépées et en têtards.
Production de bois d'œuvre	**	**			*	***		Associer les essences (mélanger celles qui aiment le soleil et celles qui aiment l'ombre ; celles à croissance rapide et celles à croissance lente).

RAPPEL DES PRINCIPES POUR UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER RÉUSSI

- ▷ Choisir des essences* locales ;
- ▷ Bien choisir les essences en fonction de votre terrain et du choix du type de plantation (penser à la taille adulte des végétaux) ;
- ▷ Privilégier les associations végétales (le mélange des essences) au sein de la haie ;
- ▷ Réaliser les plantations en quinconce. Cette disposition des plants sur deux rangées plus ou moins espacées présente plusieurs avantages ;
- ▷ Assurer le désherbage ou le paillage au pied de la haie.



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Les coups de coeur de Philippe, technicien du Parc

« Les fleurs ont un très agréable parfum de noix de coco. »

« Les fruits sont riches en vitamine C (confiture possible). »

« Arbre de bord de rivière par excellence, son bois a une belle couleur orangée. »

« Avec son superbe port gracieux et son écorce, cet arbre met en valeur un massif même en hiver. »

« En été, tous les stades de la fructification (fleur à fruit mûr) s'observent sur un même pied. »

	Noms	Littoral	Bouonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
							acide	calcaire	humide	sec						
	Ajonc d'Europe Ulex europaeus	■	■	■		1-4	😊	☹️	☹️	😊	☀️	P	↗️	🌿	🐝	plante épineuse; graines toxiques; plantes de landes
	Argousier Hippophae rhamnoides	■				1-6	😐	😊	😐	😐	☀️	C	↗️	🌿		plante épineuse ; fruits comestibles à l'état blet* ; plante spécifique des dunes
	Aulne glutineux Alnus glutinosa	■	■	■	■	20-25	😐	😐	😊	☹️	☀️	C	↑	🌳 🌿	🐝	chatons jaunâtres au printemps et «pommes de pin» en hiver ; bois d'oeuvre*/ bardage de bâtiments/ bois de chauffage
	Bouleau pubescent Betula pubescens	■	■	■	■	15-20	😊	☹️	😊	☹️	☀️	C	↑	🌳 🌿	🐝	écorce blanche caractéristique ; peut coloniser des terrains vierges (remblais, terrain fraîchement retourné, ...)
	Bouleau verruqueux Betula pendula	■	■	■	■	20-25	😊	😊	😊	😊	☀️	C	↑	🌳 🌿	🐝	écorce blanche caractéristique ; peut coloniser des terrains vierges (remblais, terrain fraîchement retourné, ...)
	Bourdaine Frangula alnus	■	■	■	■	1-6	😊	😐	😊	😐	☀️ ☁️	C	→	🌿 🌳	🐝	feuillage est d'un très beau vert tendre ; baies rouges puis noires, plus ou moins persistantes, toxiques

😊 Aime ☹️ Tolère ☹️ N'aime pas C / Caduc M / Marcescent P / Persistant ↑ Rapide ↗️ Moyenne → Lente 🌳 Haut-jet 🌳 Haie taillée 🌳 Espalier 🌿 Cépée 🌿 Têtard

LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

	Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
							acide	calcaire	humide	sec						
	 Charme Carpinus betulus	■	■	■	■	10-25	☺	☺	☺	☺	● ☀	M	↗	🌳 🌳 🌳		feuillage brun-marron en hiver ; bois de chauffage ; peut également être conduit en espalier.
	 Châtaignier Castanea sativa		■	■		25-35	☺	☹	☹	☹	☀ ☀	C	↗	🌳 🌳	🍷	fleurs en longs chatons jaunes en juin-juillet; craint le calcaire; fruits comestibles (châtaignes) en automne ; bois d'oeuvre
	 Chêne pédonculé Quercus robur	■	■	■	■	25-35	☺	☺	☺	☺	☀	M	→	🌳 🌳		utilisé pour le boisement de terrains argileux et bien frais ; bois d'oeuvre
	 Chêne sessile Quercus petraea	■	■	■	■	20-40	☺	☺	☹	☺	☀ ☀	M	↗	🌳 🌳		bois d'oeuvre*
	 Cornouiller sanguin Cornus sanguinea	■	■	■	■	2-5	☺	☺	☺	☺	☀ ☀	C	↗	🌳	🍷	couleurs intéressantes à toutes saisons (avec fleurs, fruits, feuilles et rameaux), à ne pas planter directement en front de mer
	 Eglantier Rosa canina		■	■	■	1-5	☹	☺	☹	☺	☀ ☀	C	↑	🌳	🍷	plante épineuse, utilisée pour une haie défensive ; floraison blanche ou rose début juin ; fruits rouges comestibles en octobre

« C'est un arbre à tout faire avec une très belle écorce ondulée. »

« Arbre de grande longévité : peut-être un futur arbre remarquable ! »

« Arbre de grande longévité : peut-être un futur arbre remarquable ! »



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

	Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
							acide	calcaire	humide	sec						
	 Erable champêtre Acer campestre	■	■	■	■	12-15	☹️	😊	☹️	😊	☀️ ☁️	C	↗️	🌳 🌳 🌳	🐝	feuillage jaune à l'automne ; bois de chauffage ; écorce liégeuse
	 Erable plane Acer platanoides		■	■	■	20-30	☹️	😊	😊	😊	☀️	C	↗️	🌳 🌳	🐝	aime les sols frais et bien aérés, bois d'œuvre
	 Erable sycomore Acer pseudoplatanus	■	■	■	■	20-30	☹️	😊	😊	😊	☀️	C	↗️	🌳 🌳	🐝	plante envahissante et à croissance rapide ; bois d'oeuvre*/bois de chauffage
	 Frêne commun Fraxinus excelsior		■	■	■	20-30	☹️	😊	😊	😊	☀️ ☁️	C	↑	🌳 🌳 🌳	🐝	bois d'oeuvre* / bois de chauffage ; essence victime d'une maladie depuis 2009 (la chalarose) : limiter sa plantation
	 Fusain d'Europe Euonymus europaeus		■	■	■	2-6	😊	😊	😊	😊	☀️ ☁️	C	↗️	🌳 🌳	🐝	feuillage rouge-violacé à l'automne ; baies roses à l'automne, toxiques
	 Genêt à balais Cytisus scoparius	■	■	■		1-3	😊	☹️	☹️	😊	☀️	P	↑	🌳	🐝	ne supporte pas les sols calcaires; plante toxique; fleurs jaunes de mai à juillet

« Cette essence a un superbe feuillage jaune d'or à l'automne. »

« A éviter sur les pâtures de chevaux (ses fruits provoquent des problèmes cardiaques). »

« Avec ses fruits colorés, cet arbuste est à associer à d'autres pour une belle haie. »

« Ses fleurs sont d'un jaune éclatant. »

☺️ Aime ☹️ Tolère ☹️ N'aime pas C / Caduc M / Marcescent P / Persistant ↑ Rapide ↗️ Moyenne → Lente 🌳 Haut-jet 🌳 Cépée 🌳 Haie taillée 🌳 Têtard 🌳 Espalier



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

		Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
								acide	calcaire	humide	sec						
		Groseillier à maquereaux Ribes uva-crispa	■	■	■	■	1-1,5	☺	☺	☺	☺	☀	C	↗	🌿	🐝	espèces de milieux secs à légèrement humides; fruits comestibles (groseilles à maquereaux)
		Groseillier noir Ribes nigrum	■	■	■	■	1-1,5	☺	☺	☺	☹	☀	C	↗	🌿	🐝	aime les sols humides; fruits comestibles (cassis)
		Groseillier rouge Ribes rubrum	■	■	■	■	1-2	☺	☺	☺	☹	☀	C	↗	🌿	🐝	aime les sols frais ; fruits comestibles (groseilles)
		Hêtre Fagus sylvatica	■	■	■	■	30-40	☺	☺	☹	☺	●	M	↗	🌳	🐝	feuillage doré en hiver ; porte des faines à graines sucrées comestibles en automne ; crée beaucoup d'ombre ; bois d'oeuvre*
		Houx Ilex aquifolium	■	■	■	■	2-10	☺	☺	☺	☺	☀	P	→	🌳	🐝	essence d'ombre et à croissance plutôt lente ; crée des haies vertes toute l'année et infranchissables
		Merisier Prunus avium	■	■	■	■	15-25	☺	☺	☹	☺	☀	C	↑	🌳	🐝	floraison blanche en avril ; fruits comestibles en été (merises) ; utilisé comme porte-greffe pour arbres fruitiers ; bois d'oeuvre recherché

« Plantez-le et retrouvez le goût de ses bons et beaux fruits ! »

« Arbre majestueux, idéal en arbre isolé. Il est aussi adapté à la haie basse taillée. »

« Cet arbuste est à privilégier dans son terroir ; apporte des fruits en début d'hiver pour les oiseaux. »

« Cette essence a une belle floraison printanière et un bois orangé de grande qualité. »



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

	Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
							acide	calcaire	humide	sec						
	Néflier Mespilus germanica					2-4	☺	☺	☹	☺	☀ ☾	C →	☺	☺	jolies fleurs blanches en mai-juin ; fruits comestibles à l'état blet ; bois d'œuvre	
	Nerprun purgatif Rhamnus cathartica					2-5	☹	☺	☺	☺	☀ ☾	C →	☺		baies toxiques ; supporte très bien les terrains très calcaires et très secs	
	Noisetier Corylus avellana					2-4	☺	☺	☺	☺	☀ ☾	C ↗	☺	☺	chatons décoratifs jaune verdâtre au printemps ; noisettes comestibles en automne	
	Noyer commun Juglans regia					10-25	☹	☺	☺	☺	☀ ☾	C ↗	☺		noix comestibles en automne ; bois d'oeuvre*	
	Orme champêtre Ulmus minor					20-35	☹	☺	☺	☺	☀	C ↑	☺	☺	qualité décorative; sensibilité à la graphiose nécessite de le maintenir par la taille en port arbustif	
	Orme des montagnes Ulmus glabra					25-30	☹	☺	☺	☹	☀	C ↑	☺		sa sensibilité à la graphiose nécessite de le maintenir par la taille en port arbustif	

« Plantez-le et retrouvez le goût de ses bons et beaux fruits ! »

« Arbuste buissonnant par excellence qui a l'une des premières floraisons de l'année. »

« C'est un très bel arbre en port libre et de hauteur limitée. Son bois est de grande qualité. »

« Pour éviter la graphiose, ils sont à conduire en haie basse ou à recéper lorsque le diamètre atteint une dizaine de cm. »

☺ Aime C / Caduc ↑ Rapide 🌳 Haut-jet 🌳 Haie taillée 🌳 Espalier
 ☺ Tolère M / Marcescent ↗ Moyenne 🌳 Cépée 🌳 Têtard
 ☹ N'aime pas P / Persistant → Lente

LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

		Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
								acide	calcaire	humide	sec						
		Peuplier tremble Populus tremula	■	■	■	■	15-20	☺	☺	☺	☺	☀	C	↑	 	seul peuplier local ; se bouture facilement ; supporte les conditions littorales	
		Poirier sauvage Pyrus communis	■	■	■	■	8-20	☹	☺	☺	☹	☀ ☀	C	→	 	fruits comestibles (poires âpres) ; bois d'oeuvre*/ bois de chauffage ; utilisé comme porte-greffe d'arbres fruitiers	
		Pommier sauvage Malus sylvestris	■	■	■	■	6-10	☺	☺	☹	☺	☀ ☀	C	↗	 	fruits comestibles (gelée de pommes) ; bois de chauffage ; utilisé comme porte-greffe d'arbres fruitiers	
		Prunellier Prunus spinosa	■	■	■	■	1-4	☺	☺	☺	☺	☀ ☀	C	↗	 	plante épineuse ; floraison blanche avant les feuilles ; baies comestibles à l'état blet* ; plante envahissante, drageonnant facilement ; reprend difficilement	
		Saule à trois étamines Salix triandra	■	■	■	■	2-10	☺	☺	☺	☹	☀	C	↑	 	se bouture facilement ; fréquemment sur berges de rivière ou prairies humides ; utilisé en vannerie	
		Saule blanc Salix alba	■	■	■	■	15-25	☺	☺	☺	☹	☀	C	↑	 	plante envahissante en haie ; se bouture facilement ; fréquemment en arbre têtard* sur berges de rivière ou prairies humides	

« C'est une espèce « frémissante » : les feuilles bougent au moindre souffle, faisant un léger bruit. »

« Ce petit arbre est apprécié pour son port, ses fruits (boquets pour gelée) et pour son effet pollinisateur. »

« Superbe en têtard, c'est l'arbre emblématique des milieux humides. Ses feuilles ont une belle couleur argentée. »



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

		Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
								acide	calcaire	humide	sec						
		Saule cendré Salix cinerea	■	■	■	■	3-6	☺	☺	☺	☹	☀	C	↑		☼	se bouture facilement ; rencontré fréquemment sur berges de rivière
		Saule des vanniers Salix viminalis	■	■	■	■	3-10	☹	☺	☺	☹	☀	C	↑		☼	se bouture facilement ; rencontré fréquemment sur berges de rivière
		Saule marsault Salix caprea	■	■	■	■	3-18	☹	☹	☺	☹	☀	C	↑		☼	porte des chatons dorés en hiver ; plante pionnière* ; plante envahissante en haie
		Saule osier Salix alba «vitellina»	■	■	■	■	10-25	☹	☺	☺	☹	☀	C	↑		☼	plante envahissante en haie ; se bouture facilement ; fréquemment en arbre têtard* sur berges de rivière ou prairies humides
		Saule roux Salix atrocinerea	■	■	■	■	3-6	☹	☹	☺	☹	☀	C	↑		☼	se bouture facilement ; rencontré fréquemment sur berges de rivière ou en zone de tourbière
		Sorbier des oiseleurs Sorbus aucuparia	■	■	■	■	10-20	☺	☹	☹	☹	☀ ☷	C	↗		☼	fleurs blanches en bouquet qui évoluent en grappes de fruits rouge ou jaune; fruits non comestibles

« Ce grand arbuste est un des plus résistants aux conditions du milieu (vent, sol,...). »

« Sa très belle couleur de bois (jaune orangé) est appréciée en hiver. »

« Ses fleurs et fruits sont remarquables par leur couleur. Son bois est de qualité avec une couleur rouge-brun en séchant. »

- ☺ Aime
- ☹ Tolère
- ☹ N'aime pas
- C / Caduc
- M / Marcescent
- P / Persistant
- ↑ Rapide
- ↗ Moyenne
- Lente
-  Haut-jet
-  Cépée
-  Haie taillée
-  Têtard
-  Espalier



LES ESSENCES LOCALES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

		Noms	Littoral	Boulonnais	Plateau artois	Marais	Hauteur (m)	Nature du sol				Exposition	Feuillage	Croissance	Conduite	Mellifère	Caractéristiques
								acide	calcaire	humide	sec						
		Sureau noir Sambucus nigra	Yellow				2-10	☹️	😊	😊	😊	☀️ ☁️	P	↑			arbuste se développant naturellement et facilement dans les haies et bosquets (limiter sa plantation); fruits comestibles à l'état cuit
		Tilleul à grandes feuilles Tilia platyphyllos		Green	Red		20-35	☹️	😊	☹️	😊	☀️ ☁️	C	↑			peut être palissé en ligne pour former un espalier intéressant au-dessus d'une haie basse
		Tilleul à petites feuilles Tilia cordata	Yellow	Green	Red	Blue	20-30	☹️	😊	☹️	😊	☀️	C	↗️			bel arbre isolé ou d'alignement ; bois d'oeuvre*/ bois de chauffage
		Troène commun Ligustrum vulgare	Yellow	Green	Red	Blue	2-3	☹️	😊	☹️	😊	☀️ ☁️	P	↗️			craint les sols gorgés d'eau ; craint les pH acides ; floraison blanche en juin- juillet ; baies noires toxiques ; se bouture facilement.
		Viorne mancienne Viburnum lantana	Yellow	Green	Red	Blue	1-3	☹️	😊	😊	😊	☀️ ☁️	C	↗️			floraison blanc crème et parfumée ; baies noires toxiques ; feuillage pourpre en automne
		Viorne obier Viburnum opulus	Yellow	Green	Red	Blue	2-4	☹️	😊	😊	😊	☀️ ☁️	C	↗️			floraison blanche en avril-mai, parfumée ; baies rouges toxiques en fin d'été

« Avec le développement naturel de ses branches sur un même plan, il est idéal en espalier. »

« C'est l'arbre de place de village par excellence. »

« Ses feuilles épaisses et rugueuses diffèrent des feuilles des autres arbustes. Une belle floraison blanche en bouquet. »

« A l'automne, ses feuilles prennent une très belle couleur. »



COMMENT TAILLER MES HAIES ?

L'entretien courant des haies consiste en la taille régulière des haies sur les faces latérales et éventuellement supérieures (pour les haies basses) .

LES OUTILS :

▷ Le sécateur et le coupe-branche

Il permet la taille ponctuelle de branches. Il est utilisé pour la taille de formation des arbres de haut jet, ainsi que pour le recépage des jeunes plants.

▷ Le ciseau à haie

Outil traditionnel, il permet la taille de branchages de faible diamètre (1 à 2 cm) correspondant aux pousses de l'année. Il permet ainsi la taille des haies basses sur les 3 côtés, parfois celle des haies hautes sur leurs faces latérales. Il est utilisé pour la taille régulière des haies tous les ans voire deux fois par an.

▷ Le taille-haie (à moteur électrique ou thermique)

Remplaçant le ciseau à haie, il permet la taille de branchages de faible diamètre (1 à 2 cm), ce qui correspond à la taille des haies basses sur les 3 côtés, parfois celle des haies hautes sur leurs faces latérales.

Il est utilisé pour la taille régulière des haies tous les ans voire deux fois par an.

▷ La tronçonneuse

Elle permet de sectionner des branchages jusqu'à de très gros diamètres (supérieurs à 10 cm) et donc d'entretenir des haies abandonnées depuis de nombreuses années :

- > parties latérales des haies hautes ;
- > haies basses non entretenues depuis plusieurs années, surtout sur leur partie supérieure. Elle permet par ailleurs la récolte du bois.

Pour l'entretien de linéaires de haies plus importants, il existe des : lamiers à couteaux, lamiers à scies circulaires et barres de coupes sécateurs. Ce type de matériel est généralement utilisé par les agriculteurs. Des entreprises de travaux d'espaces verts peuvent aussi en être équipés et proposer leurs services aux particuliers.

CONSEILS DE PRO POUR FORMER LA HAIE

par Philippe Majot, technicien plantation du Parc naturel régional

« Dès l'hiver suivant la plantation, il convient d'effectuer une taille pour former les végétaux. Cette taille dépend du type de haie souhaitée, car un plant ne se conduit pas de la même façon selon qu'il est destiné à former un arbre, un buisson ou à intégrer une haie taillée à 1,50 m de hauteur. Plus on intervient tôt, plus vite les végétaux s'adapteront à la forme souhaitée.

Par exemple, pour une haie basse champêtre dont la hauteur finale sera de 1,50 m, il est conseillé de ne pas laisser pousser les arbustes de plus de 20 cm par an. La hauteur finale sera obtenue sur plusieurs années (en cinq ans dans notre exemple), soit en général aussi rapidement qu'en l'absence d'intervention. En coupant annuellement l'extrémité des pousses, la sève se répartit uniformément sur l'ensemble du végétal qui multiplie ainsi ses ramifications. La haie obtenue se révélera dense en branchages, se taillera facilement (pas de gros diamètres de branches à couper), remplira sa fonction d'écran végétal en hiver par l'entrelacement de ses multiples branches, même en l'absence de feuillage persistant.

Dans le cas d'une haie libre que l'on veut laisser monter, l'intervention est également préconisée. La taille permettra de former des arbres au tronc droit, dépourvus de branches basses avec, à leurs pieds, des arbustes donnant des buissons épais et garnis. »

JEUNE ARBRE DE HAUT-JET ABIMÉ ?



L'arbre de haut-jet est cassé, la pousse terminale gelée, trop tordue, etc., le recépage devient une technique pour reformer une tige droite.

Couper à 5-10 cm du sol.

les années suivantes : laisser la tige principale former une flèche. Eliminer les autres rejets*.

La haie basse taillée



L'entretien va dépendre du type de haie choisi. Nous allons détailler ci-après la taille adaptée à chaque type de haie.

I - LA HAIE BASSE TAILLÉE

1^{er} hiver (plantation) : pour une bonne reprise, rabattre tous les plants de moitié, afin de réduire le déséquilibre entre la partie aérienne et la partie racinaire des végétaux.

2^{ème} hiver : pour une haie dense, tailler environ 20 cm au-dessus de la première taille (sauf pour les arbres destinés à devenir des arbres de haut-jet* ou des arbres têtards* voir ci-dessous dans description taille haie brise-vent)

Années suivantes : tailler les 3 faces « au carré » ; sur la partie supérieure, tailler 10 à 20 cm au-dessus de la taille de l'année précédente jusqu'à obtention de la hauteur voulue.

Remarque : Il est possible de tailler deux fois par an : en taille d'hiver de novembre à février, en taille d'été : de juin à juillet.

La haie libre arbustive



II - LA HAIE LIBRE ARBUSTIVE

1^{er} hiver (plantation) : pour une bonne reprise, rabattre tous les plants de moitié, afin de réduire le déséquilibre entre la partie aérienne et la partie racinaire des végétaux.

2^{ème} hiver : pour une haie dense, tailler environ 20 cm au-dessus de la première taille (sauf pour les arbres destinés à devenir des arbres de haut-jet* ou des arbres têtards*)

Années suivantes : tous les 3 à 5 ans, réduire le volume en rabattant de 1/3 à 2/3.

La haie brise-vent et la bande boisée



III - LA HAIE BRISE-VENT

Remarque : afin qu'elle joue bien son rôle, il y a une taille de formation pour chacun des trois éléments qui constituent la haie brise-vent.

LES ARBUSTES

Ils forment la partie basse du brise-vent, cette partie doit être dense et interdire le passage du vent au ras du sol.

1^{er} hiver (plantation) : pour une bonne reprise, rabattre tous les plants de moitié, afin de réduire le déséquilibre entre la partie aérienne et la partie racinaire des végétaux.

Arbre en cépée



Arbre de haut-jet



2^{ème} hiver : tailler environ 20 cm au-dessus de la première taille pour densifier la haie à la base

3^{ème} hiver : tailler environ 20 cm au-dessus de la taille précédente
Années suivantes : laisser pousser.

LES ARBRES EN CÉPÉE

Ils font le lien entre les arbustes et les arbres. Il peut fournir rapidement du bois de chauffage ou des piquets de clôture.

1^{er} hiver (plantation) : 1^{er} hiver (plantation) : rabattre le plant à 5-10 cm du sol.

2^{ème} hiver : rabattre la tige dominante pour que toutes tiges poussent avec la même vigueur.

Tous les 6 à 8 ans : recépage possible en fin d'hiver (après les dernières gelées et avant le redémarrage de la végétation) dans le but de regarnir les ramifications du pied du sujet et de récolter le bois.

LES ARBRES DE HAUT-JET

Ces arbres forment la partie haute du brise-vent et peuvent donner du bois d'œuvre* de qualité, s'ils sont bien conduits.

1^{er} hiver (plantation) : ne pas rabattre (sauf si la flèche est cassée, voir le recépage p 30).

Les années suivantes : laisser pousser en ne conservant qu'une seule flèche (défourchage) et en éliminant les branches les plus basses pour former un tronc régulier.

Remarque : cette taille convient aussi pour former un arbre isolé ou des arbres en alignement.

Tous les 8 à 10 ans : exploitation possible des arbres et arbustes conduits en cépée*,

Au bout de 25 à 30 ans : si les arbres de haut-jet* se font concurrence, en exploiter un sur deux.

À long terme : exploitation et remplacement des arbres de haut-jet*.

IV - LA BANDE BOISÉE

La conduite est la même que celle de la haie brise-vent.

Remarque : pour conserver le rôle de la bande boisée, il est possible d'alterner l'entretien en taillant une ligne sur deux.



L'ARBRE TÊTARD

Il peut être intégré dans tous types de haies pour augmenter la biodiversité* ou produire du bois de chauffe.

Les essences généralement utilisées sont les saules, le frêne, le charme, les chênes pédonculés, l'aulne glutineux, le châtaignier, l'érable champêtre et le tilleul.

1^{er} hiver (plantation) : rabattre le jeune plant à 2 m ou 2,50 m

2^e et 3^e hiver : supprimer tous les rejets se développant sur le tronc en dessous de la « tête » au profit des branches qui se développent sur la tête.

4^e hiver : supprimer toutes les branches se développant sur le tronc au-dessus de la tête.

Tous les 5 à 15 ans

(en fonction de la vitesse de croissance) : récolter toutes les tiges de la tête en une seule fois.



POUR UN ENTRETIEN RESPECTUEUX DES HAIES

▷ Effectuer un entretien adapté tous les 4 à 5 ans plutôt qu'un entretien inadapté plus régulièrement

Cela permet de réduire le nombre de passages et donc le coût d'entretien. Il est nécessaire d'adapter l'outil de taille aux diamètres de branches à couper.

▷ Ne pas entretenir les haies au printemps

Il est fortement déconseillé d'intervenir sur les haies entre le 15 mars et le 15 juin car c'est la période de montée de sève la plus importante et cela correspond aussi à la période principale de reproduction de la faune et de la flore associées au bocage à perturber le moins possible. Pour protéger la nidification de certains oiseaux, il est même conseillé d'éviter les interventions après le 15 janvier.

▷ Tailler essentiellement verticalement

Hormis les haies devant être maintenues en haies basses de façon impérative, il est intéressant de ne plus tailler les haies sur la partie supérieure et de se contenter de tailles latérales. On obtient ainsi des haies hautes qui présentent beaucoup plus d'intérêts notamment intérêt paysager, brise-vent, floraison et fructification, protection du bétail, production de bois d'œuvre* et refuge pour la faune.

▷ Ne pas tailler les houppiers comme le reste de la haie

Le maintien de leur partie supérieure est nécessaire à la vigueur des grands arbres. Les houppiers sont une partie du capital en bois d'œuvre* et bois de chauffage ainsi que des abris pour le bétail et des refuges pour les oiseaux.

▷ Ne pas désherber chimiquement le pied des haies

L'utilisation de désherbants chimiques au pied d'une haie conduit à la disparition progressive des essences qui la compose et de tout le cortège de plantes herbacées (ourlet*) nécessaires au bon fonctionnement de la plantation. De plus, ce type d'intervention apporte une pollution des eaux et du milieu.

▷ Valoriser les résidus de l'entretien de la haie pour le paillage et utiliser les dépôts de tonte de gazon pour le compost

Certains animaux comme le hérisson, la belette et les batraciens vont trouver refuge pendant l'hiver sous les morceaux de branches. La décomposition du bois va former de l'humus et un apport de carbone pour les plantes. En revanche les déchets de tonte favorisent le développement d'espèces envahissantes telles que les orties, les ronces et le sureau. Il vaut mieux les valoriser dans la production de compost que vous pourrez utiliser pour amender votre potager.



LA RÉCOLTE DU BOIS DES HAIES



La récolte des haies se fait toujours de façon manuelle, à la tronçonneuse le plus souvent, en veillant à :

► couper les branchages le plus près possible de l'emplacement de la coupe précédente ;

► couper les troncs au ras du sol (à 5 à 10 cm de hauteur) plutôt qu'à 1,20 m / 1,50 m de hauteur. Pour les haies en limite de prairie, placer une clôture de protection à 1 m en retrait de la haie pour éviter que le bétail ne mange les repousses.

Cette précaution a plusieurs avantages :

- > la reprise des anciens pieds est mieux assurée, surtout s'ils sont âgés ;
- > les arbres ne jouent pas le rôle de piquet de clôture et ne sont ainsi pas abîmés par les crampons et les fils barbelés.

► si la haie n'a pas été récoltée depuis de nombreuses années, laisser des branches jouant le rôle de « tire-sève » : 1 ou 2 branches sur l'arbre qui seront coupées deux années plus tard.

Ces branches facilitent la circulation de la sève dans le pied âgé, même après récolte.

La récolte des haies est un moyen de régénérer les haies : en effet, de nombreuses haies âgées se dégarnissent à la base, les branchages supérieurs jouant un rôle couvrant très important. La récolte provoquera le développement de nouvelles branches à la base. Il est même possible de reconstituer une haie haute à trois étages en sélectionnant parmi les repousses des plants bien droits destinés à être conduits en arbres de haut-jet*.

On peut également profiter de la récolte de la haie pour réaliser des plantations afin de combler les brèches et éventuellement installer de nouvelles essences* et/ou des essences* à bois d'œuvre* (conduites en haut-jet*).

ET SI VOUS VOUS CHAUFFIEZ AU BOIS ?

Le bois est un combustible propre, sain et quasiment inodore. Il ne présente aucun risque d'explosion, ni d'asphyxie. Un conseil : n'utiliser que du bois sec pour un meilleur rendement des appareils de chauffage. Le bois doit être séché sous hangar à l'air libre, le plus rapidement possible après sa coupe et ceci pendant une durée de 18 mois à 2 ans.

Pour donner un ordre d'idée de la valeur calorifique du bois, 7 à 10 stères de bois sont équivalents à 1000 litres de fuel. Pour chauffer une habitation particulière, il faut ainsi de 20 à 30 stères de bois par an.

Il y a peu de variation de valeur calorifique entre les essences de feuillus, car c'est surtout la qualité du séchage du bois qui fait la différence.

A noter : les résineux ont un pouvoir calorifique supérieur aux feuillus mais en bûche, ils ont tendance à encrasser les appareils individuels de chauffage.

Il y a aujourd'hui une autre valorisation pour le chauffage : le bois déchiqueté, appelé encore plaquettes. Le bois abattu est maintenu sur toute sa longueur, houppier compris, pour passer dans des broyeurs de végétaux puissants qui le réduisent en copeaux de 2 à 5 cm de côté. Ces plaquettes sont ensuite stockées sous hangar ventilé naturellement avant d'être utilisées 6 mois plus tard dans une chaudière automatique à bois déchiqueté. Ce mode de chauffage figure parmi les plus rentables (ramené au kWh produit) avec des pertes énergétiques réduites et offre le confort d'un système de chauffage central. Il nécessite cependant de l'espace pour implanter un hangar de stockage, un silo et une chaudière. Les fermes en région bocagère se prêtent très bien à ce mode de chauffage.





LES ARBRES FRUITIERS DES CAPS ET MARAIS D'OPALE



LES DIFFÉRENTES CONDUITES DE FRUITIERS

LA GREFFE

Elle permet de cumuler les qualités de plusieurs variétés qui vont constituer l'arbre. Ainsi pour un arbre fruitier haute-tige, on associe une variété qui a un système racinaire solide et vigoureux sur lequel on greffe une deuxième variété à la tige droite qui formera le tronc, puis on greffe sur cette dernière, une troisième variété qui produira les fruits choisis. Au moment de la plantation, il faudra veiller à ce que le point de greffe du haut soient face aux vents dominants pour ne pas que le greffon (pièce ajoutée) et porte-greffe (support) se séparent.



- 1 / racines,
- 2 / collet,
- 3 / point de greffe (bourrelet),
- 4 / intermédiaire (tronc),
- 5 / point de greffe (bourrelet),
- 6 / branches charpentières,
- 7 / rameaux secondaires (porteurs de fruits),
- 8 / couronne (houppier).

Tout comme pour les arbres et arbustes, il existe différentes conduites d'arbres fruitiers.

BASSE-TIGE

Un basse-tige est un arbre de petite taille, qui convient donc aux jardins de taille réduite. Il est greffé une fois.

Lieux : jardins

Espacement : entre 3 et 5 m entre les plants

Mise en production : dès 2 ans après la plantation

Taille d'entretien : indispensable

Traitements et récoltes : faciles

Durée de vie : 20-30 ans

Taille de fructification : indispensable

Production : jusqu'à plusieurs dizaines de kg/arbre

NB : il nécessite d'être toujours attaché (tuteurage) et désherbé en son pied.

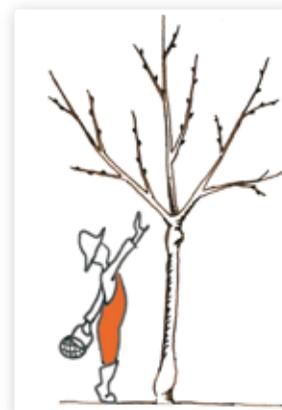


Fruitier basse-tige



Verger basse-tige

HAUTE-TIGE



Fruitier haute-tige

Un arbre fruitier est dit de "haute-tige" ou de «plein-vent» dès lors que son tronc mesure plus de 1,80 m de hauteur et qu'il présente une grande vigueur de croissance. En plus des fruits, il a une qualité esthétique et demeure une plus-value pour le paysage. Il est greffé deux fois.

Lieux : grand jardin, prairie (y compris avec pâturage)

Espacement : entre 6 et 15 m selon la variété

Mise en production : 6 à 8 ans après la plantation

Taille de formation : pendant 8 à 10 ans après la plantation

Taille d'entretien : limité à quelques branches par an

Traitements et récoltes : difficiles (hauteur)

Durée de vie : 80 ans et plus

Taille de fructification : non nécessaire

Production : jusqu'à plusieurs centaines de kg/arbre

NB : à maturité, un poirier haute-tige peut atteindre 15 mètres de hauteur voire plus ; un pommier, une dizaine de mètres avec un port étalé.



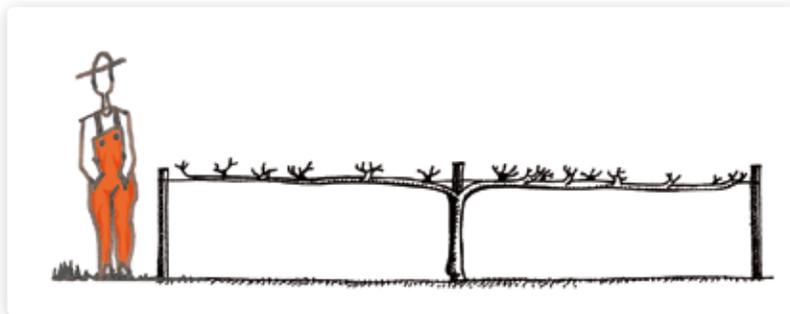
Verger haute-tige



Poirier palissé

PALISSÉ

C'est un fruitier (essentiellement poiriers ou pommiers pour le territoire du Parc naturel régional) qui prend un aspect structuré suite à une conduite spécifique. Il existe différentes formes : en palmette (verrier, oblique, horizontale), en « U » (simple, double), en cordon (verticale, horizontal, oblique), etc.



J.-L. Sarazin

Fruitier palissé en « cordon horizontal deux bras » (forme facile à réaliser à partir d'un scion)

Lieux : petits jardins et façades de maison, pour délimiter un espace ou profiter du support d'un mur

Espacement : entre 80 cm et 4 m selon la forme choisie

Mise en production : dès 2 ans après la plantation

Taille de formation : poursuivre la taille jusqu'à l'obtention de la forme recherchée

Taille d'entretien : indispensable, minimum deux fois par an

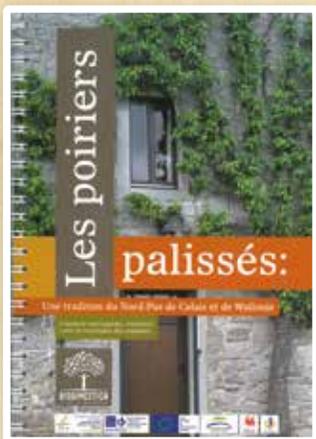
Traitements et récoltes : faciles

Durée de vie : jusqu'à 80 ans selon les variétés

Taille de fructification : indispensable

Production : plusieurs dizaines de kg/arbre selon la forme choisie

NB : il nécessite d'être toujours attaché à son support et être désherbé à son pied.



Les poiriers palissés : une tradition du Nord-Pas de Calais et de Wallonie, Collectif CRA Gembloux et ENRx-CRRG, 2014

LES DISTANCES SELON LES CONDUITES

▶ 4 à 6 m pour les basse-tiges ;

▶ 8 à 10 m pour les haute-tiges, et il vaut mieux n'en planter qu'un ou deux et leur laisser leur port naturel. Ils ne sont pas adaptés à une taille courte car trop vigoureux, ils donneront alors beaucoup de bois mais peu de fruits.

NB : avec leurs branches basses, il est difficile de tondre sous un basse-tige.

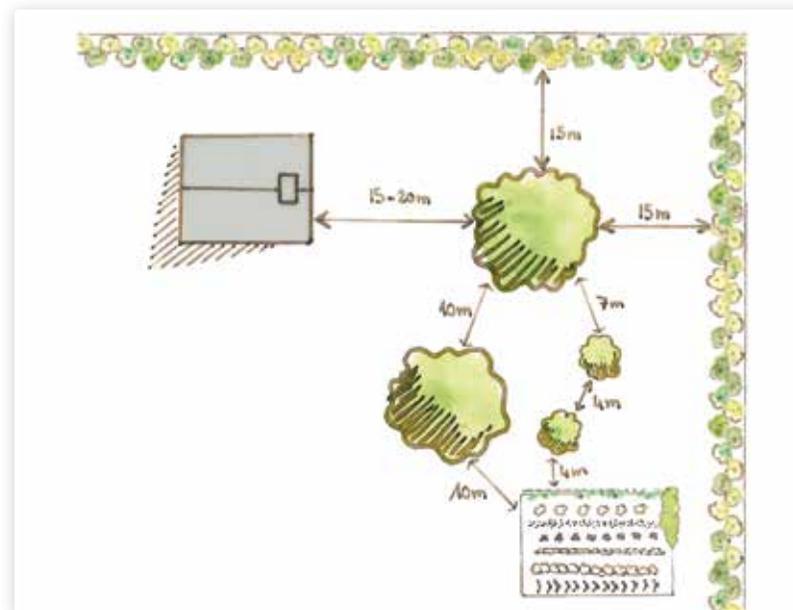


Schéma synthèse des distances à respecter selon les conduites de fruitiers

N'OUBLIONS PAS QUE SANS POLLINISATION, PAS DE FRUITS !

Pensez donc à choyer les insectes pollinisateurs en leur offrant des fleurs par exemple. Un parterre fleuri révèle des fleurs de toutes les couleurs l'été venu et attire abeilles, syrphes, guêpes et bourdons.

LE CHOIX DU PROJET DE PLANTATION ET LE CHOIX DES VARIÉTÉS



Précoce de Wirwignes



Poire à cuire grise de Wierre-au-Bois



Gascogne tardive de Seninghem



Sanguine de Wismes

Comme pour la plantation d'une haie, lorsque l'on envisage de créer ou de restaurer un verger, ou plus simplement de mettre un ou plusieurs fruitiers dans son jardin, il faut d'abord se poser quelques questions : quelle est la place disponible (au milieu du jardin, contre un mur ou le long d'une allée), la nature de la terre, combien de temps va-t-on y consacrer, les goûts, etc.

POURQUOI PLANTER DES FRUITIERS LOCAUX ?

Précoce de Wirwignes (pommes), Poire à cuire grise de Wierre-au-Bois (poires), Gascogne tardive de Seninghem (cerises), Sanguine de Wismes (prunes)... Les variétés fruitières d'origine locale ne manquent pas. Souvent anciennes et sélectionnées par des générations précédentes de paysans et de jardiniers, ces variétés sont bien adaptées au climat et au terrain de chez nous. Elles sont peu sensibles aux maladies, ce qui permet de limiter considérablement les traitements. Leurs fruits sont délicieux et leur palette de maturité permet une consommation pendant plusieurs mois.

En plantant des variétés locales anciennes, chacun participe à la préservation du patrimoine fruitier des Caps et Marais d'Opale.

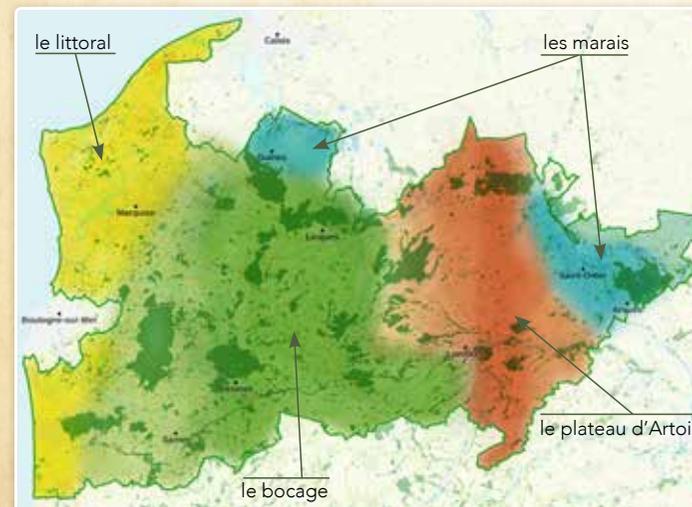
COMMENT PRÉFÉREZ-VOUS MANGER VOS FRUITS ?

Plusieurs utilisations sont possibles : il y a les fruits à couteau (à manger crus) ou ceux à usages culinaires, cuits en tarte, en compotes, en gelées, etc. En principe : les variétés à usage culinaire se conservent plus longtemps, notamment les poires. D'autres seront réservées au jus ou au cidre.

CONSEILS PAR GRAND ENSEMBLE PAYSAGER DU PARC

Pour les fruitiers, ce sont surtout la nature du sol et l'exposition qui ont leur importance. On peut toutefois dégager des tendances :

- ▶ Sur le littoral, si le terrain est exposé aux embruns, choisissez des basse-tiges (palissés ou non) que vous planterez à l'abri du vent le long d'un mur face au sud ;
- ▶ Dans le bocage du Boulonnais où généralement les terrains présentent de l'argile compacte, mieux vaut privilégier les variétés qui y sont résistantes (pommiers et pruniers) ;
- ▶ Sur le plateau d'Artois se trouvent les terrains les plus favorables aux plantations de fruitiers, il n'y a pas de contre-indication particulière. Privilégiez les emplacements à l'abri du vent.
- ▶ Dans les marais, en fond de vallée ou à proximité d'une rivière, en terrains humides, mieux vaut privilégier les variétés résistantes au chancre et gel tardif.





PENSER AUX DATES DE RÉCOLTE

Il serait rageant que vos fruits tombent pendant vos vacances ! Si vous prenez généralement vos congés à partir du 15 août, évitez de choisir les pommes et poires précoces qui sont bonnes à cueillir à ce moment-là.

Il faut distinguer la période de cueillette (ou de récolte) de la période de maturité. La période de cueillette correspond au moment où le fruit a atteint sa taille finale et se détache facilement. La période de maturité est la période moyenne de consommation où le goût du fruit s'exprime complètement.

Il y a des fruits d'été, les fruits d'automne et les fruits d'hiver.

Les fruits d'été murissent vite et se conservent peu de temps hormis en les plaçant au réfrigérateur (Sans pépins, Calvi blanc, etc.)

Les fruits d'automne murissent plus lentement, ils sont à cueillir une quinzaine de jour avant leur pic de maturité et se conservent bien (Beurré d'Anjou, Gaillarde, etc.)

Les fruits d'hiver (ou fruits de garde) sont des fruits de longue conservation par excellence, ils seront cueillis avant les premières gelées (Comtesse de Paris, Cabarette, etc.)



CRRG

Tous ces éléments sont à prendre en compte lorsque vous choisirez votre arbre fruitier, ensuite il n'y a plus qu'à commander en remplissant le bon de commande de l'opération « Plantons le décor » ou en vous rendant chez votre pépiniériste.

EN RÉSUMÉ, POUR RÉUSSIR SON PROJET DE PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS :

- ▶ Choisir des variétés locales. Elles sont adaptées aux conditions de sol et de climat et résistantes aux maladies ;
- ▶ Choisir une vigueur de l'arbre adaptée à la conduite*, à la nature du sol et la surface de la parcelle ;
- ▶ Placer les fruitiers en plein soleil et à l'abri du vent ;
- ▶ Mélanger les variétés, ce qui permet :
 - > une optimisation des distances de plantations, chaque essence* ayant un port particulier ;
 - > une meilleure pollinisation* ;
 - > une diversité d'utilisation de fruits ;
 - > un plus grand effet esthétique et davantage de biodiversité* ;
 - > une meilleure résistance aux maladies et agressions naturelles.
- ▶ Planter dans les règles de l'art (cf. comment planter) avec tuteurs et protections ;
- ▶ Assurer le désherbage ou le paillage au pied du plant ;
- ▶ Offrir des fleurs aux pollinisateurs.

Avant de choisir, on peut découvrir certaines de ces variétés locales au verger conservatoire d'Hardinghen ou dans le verger conservatoire de Crémarest, lors des visites guidées y sont organisées chaque année.



LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

LE CENTRE RÉGIONAL DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES HAUTS-DE-FRANCE,

une équipe d'Espaces naturels régionaux, s'investit depuis 1985 en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine vivant régional. Grâce au travail de conservation, d'évaluation et d'expérimentation mené par le CRRG, la richesse des ressources fruitières de notre région est rassemblée pour l'essentiel au verger conservatoire régional à Villeneuve d'Ascq. Il regroupe plus de 1500 variétés dont 700 de pommes, 490 de poires, 150 de pruniers, 170 de cerisiers. Ces variétés sont disponibles chez les pépiniéristes partenaires avec la mention spécifique « variété ancienne régionale recommandée par le Centre régional de ressources génétiques Hauts-de-France ». Plus d'infos sur : www.enrx.fr

Nous vous proposons dans les tableaux ci-après une sélection de variétés locales particulièrement adaptées au terroir du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et intéressantes à cultiver dans vos jardins et vergers. Vous retrouvez également toutes ces variétés dans le cadre de l'opération « Plantons le décor », commande groupée de végétaux spécifiques à chaque territoire partenaire. Plus d'infos sur : www.plantonsledecor.fr

LÉGENDE DES TABLEAUX

► Utilisation :



De table à couteau



à cuire



à jus



à gelée



à cidre

NB : les variétés à cidre produisent des fruits consommables uniquement en cidre, utilisation moins fréquente pour les particuliers. C'est pourquoi vous retrouverez ces variétés isolées dans le tableau à la suite des autres variétés de pommes.

► Conduite :

HT / Haute tige

BT / Basse tige

P / Palissé

► Résistance aux maladies :

- = sensible, +/- = moyennement sensible,

+ = peu sensible, ++ = résistant.

La tavelure (Ta) et l'oïdium (Oi) sont des maladies causées par des champignons parasites microscopiques. La tavelure cause des dégâts sur les feuilles, les fruits et même le bois (en poirier) ; elle se manifeste entre autres sur les fruits par des taches noires pulvérulentes.

L'oïdium touche essentiellement le feuillage des pommiers et se manifeste par une poudre blanche sur des feuilles et de jeunes pousses dont la croissance est stoppée et qui se dessèchent.

► Période de floraison :

1 = très précoce,

4 = tardive,

2 = précoce,

5 = très tardive.

3 = moyenne saison,

* = mauvais pollinisateur. La plupart des variétés ne peuvent pas se polliniser elles-mêmes et nécessitent donc la présence plus ou moins proche d'une variété pollinisatrice. Pour optimiser la mise à fruits, il est conseillé de planter deux variétés différentes qui fleurissent plus ou moins en même temps et dont au moins une des deux n'est pas un mauvais pollinisateur. Cas particuliers des pruniers : certaines variétés peuvent se polliniser elles-mêmes (auto-fertiles). Elles peuvent donc être plantées seules.

► Période de récolte / Période de maturité :

Pour les pommiers et poiriers, il est d'usage de cueillir les fruits, un peu avant complète maturité pour assurer une longue conservation. Ainsi, on préconise d'attendre une période optimale de récolte (le fruit à cette époque a déjà atteint sa taille finale et le pédoncule doit se détacher relativement facilement du rameau) suivie de la période maturité, (période moyenne de consommation après conservation des fruits en cave fraîche et aérée).

► Période de consommation : les prunes et cerises ne sont pas destinées à la conservation et il convient donc de les consommer dès la récolte ou dans les jours qui suivent.

Il existe d'autres variétés fruitières typiques du Parc et inventoriées par le CRRG comme la Calvi rouge, la Longue queue, la Belle et bonne, qui sont moins adaptées aux jardins. Vous pouvez les découvrir dans les vergers conservatoires, notamment celui de Crémarest.



LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

Les coups de cœur
de Jean-Luc, expert
passionné des fruitiers

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Beurré d'Anjou (Nec plus ultra Meuris)		BT-P	Ta : +	1	Fin septembre	Début octobre à décembre	Très sucrée, parfumée	
	Beurré Lebrun (Lebrun)		BT-P	Ta : +	3	Fin août à début septembre	Septembre	Très sucrée, parfumée, musquée	
	Comtesse de Paris	 	HT-BT-P	Ta : +	1	Fin octobre, le plus tard possible	Début décembre à début	Sucrée, sans saveur spéciale	
	Cornélie (Désiré Cornélis)		HT-BT-P		1*	Fin août, au même moment que William's	2ème quinzaine d'août à septembre	Très sucrée, agréablement parfumée	
	Poire à Clément		BT-P	Ta : +	3*	Mi-août	Mi-août à septembre	Sucrée, extrêmement parfumée	
	Poire à côte d'or (Saint-Mathieu d'hiver, Belle de Moncheaux)		HT	Ta : +	5	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Décembre à mars	Variété exclusivement culinaire	
	Poire à cuire grise de Wierre-au-Bois		HT	Ta : ++	5	Mi-octobre	Hiver	Variété exclusivement culinaire	Cette variété très rustique n'a été trouvée qu'une seule fois dans une ferme de Wierre-au-bois.
	Poire de livre		HT	+	4*	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Janvier à mars	Très sucrée, exclusivement culinaire	

Sources et photographies : CRRG

LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Poire de sang		HT	Ta : +	5	Fin octobre	Novembre à fin février	Variété exclusivement culinaire	Tachetée de rouge, cette poire typique de la région d'Audruicq-Eperlecques tire aussi son nom du fait que sa chair rougit à la cuisson.
	Sans pépins (Marquise d'Hem, Belle de Bruxelles)		HT-BT-P	Ta : +	3	Fin août à septembre	Fin août à début octobre	Sucrée, légèrement parfumée	La cueillette est à échelonner tous les 10 jours.
	Sucrée de Montluçon		HT-BT-P	Ta : +	3	Début octobre	Octobre - novembre	Très sucrée, agréablement parfumée	
	Triomphe de Vienne		HT-BT-P	Ta : +	3	Fin août	Septembre	Très sucrée, agréablement parfumée	
	Argilière (Dimoutière)		HT	Ta : +/- Oi : -	3*	Début septembre	Septembre - octobre	Très parfumée, très bon équilibre sucre-acidité	Arbre très vigoureux à planter espacé. Typique du Boulonnais et Haut-Pays d'Artois.
	Belle fleur simple (petit bon pommier, Simple bon pommier, Belle fleur de Brabant)		BT-P	Ta : +/- Oi : -	5*	Octobre	Novembre à mars	Agréablement sucrée et de bonne saveur	Variété intéressante pour sa rusticité et sa longue conservation. Excellent pollinisateur pour les variétés à floraison tardive.
	Beurrière		HT-BT	Ta : +/- Oi : -	5	2 ^{ème} quinzaine de septembre	Octobre - décembre	Légèrement parfumée, très sucrée	Aussi appelée « pomme à gelée » à Seninghem, c'est une pomme traditionnellement utilisée pour la cuisine.
	Bouvière		HT	Ta : +/-	3	Fin septembre	Octobre à décembre	Bonne saveur	Bonne variété pour le début de l'hiver

« Connue aussi sous le nom de vimoutière, cette variété est originaire de Vieil-Moutier. On la retrouve du côté de Seninghem, Coulomby et Nielles. »

« On la retrouve du côté d'Audruicq et du côté de Licques. »

Sources et photographies : CRRG

Légende p 39

 POIRIERS

 POMMIERS

 CERISIERS

 PRUNIERS

LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Cabarette		HT-BT-P	Ta : +/-	3	Fin octobre	Janvier à mai	Croquante, juteuse, acidité forte	D'abord cantonnée aux Flandres, elle s'est répandue dans toute la région. Rustique et de très bonne conservation.
	Calvi blanc (7 côtes à Samer, Boulonnais)		HT	Ta : +/- Oi : -	1	Début août	Août, dès la cueillette	Moyennement sucrée, acidité forte.	Cette variété paysanne a été retrouvée à Wirwignes, Wierre-au-bois et Samer. En haute-tige, elle est très répandue dans le boulonnais.
	Colapuis (Nicolas Puy)		HT-BT	Ta : ++ Oi : ++	2,3	Fin octobre début novembre	Décembre - Janvier	Bon équilibre sucre- acidité	Problèmes d'alternance et de petit calibre. Rusticité exceptionnelle, bons fruits résistants aux chocs et de longue conservation.
	Court Pendu rouge (court pendu rosa)		HT-BT	Ta : +/- Oi : -	5	Fin septembre	Novembre à février- mars	Excellente qualité gustative	Cette pomme est à la base de très bonnes gelées et tartes. Bon pollinisateur pour les variétés à floraison tardive.
	Double bon pommier rouge		HT-BT-P	Ta : + Oi : +/-	4*	Fin septembre	Octobre à décembre	Chair sucrée et acidulée	
	Gaillarde		HT	Ta : + Oi : -	3*	Septembre	Octobre	Parfumée et bon équilibre sucre- acidité	Variété bien connue du secteur d'Audruicq – Eperlecques à Desvres, en passant par le Haut-Pays d'Artois.
	Gris Baudet		HT	Ta : +/- Oi : +/-	2*	Octobre	Janvier à avril	Chair très sucrée et très acide	Bonne variété d'amateur.
	Jacques Lebel		HT-BT-P	Ta : - Oi : ++	2*	Fin août à fin septembre	Septembre - novembre	Excellente en tarte et en compote	La qualité gustative ne s'exprimera pleinement qu'avec cueillette échelonnée tous les 10 jours.

« Cette pomme de gros calibre est également appelée « Bombard », puisqu'elle a tendance à exploser à maturité. »

« Plutôt originaire de l'Avesnois, elle s'est diffusée dans la région. »

« Plutôt originaire de l'Avesnois, elle s'est diffusée dans la région. »

« Les fruits ont très bel aspect. »

« Cette variété craint les terrains humides. »

Sources et photographies : CRRG



LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

« Elle est excellente en compote. »

« Bien que petite, cette pomme est bonne à tout. »

« Elle est arrivée du Canada en même temps que la Golden. »

« Avec cette pomme, on réalise une bonne et belle gelée rose. »

« Variété à faible développement qui peut être plantée assez serré. La mise à fruits est rapide. »

« Sa conservation est de courte durée. »

« La mise en production est rapide. »

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Lanscailler (Belle Fleur, Large Mouche en Belgique)		BT-P	Ta : + Oi : -	3*	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Novembre à janvier	Bon rapport sucre- acidité	Variété très rustique et très productive, mais de mise à fruits lente et de qualité gustative moyenne.
	Luche		BT-P	Ta : +/- Oi : -	3	Fin août	Septembre - novembre	Très bonne pomme à couteau	Variété bien connue dans la région d'Eperlecques, dans le Boulonnais et le Haut-Pays d'Artois. Arbre rustique et vigoureux.
	Ontario		HT-BT-P	Ta : +/- Oi : -	2	Mi octobre	Janvier à avril	Très bon rapport sucre-acidité	Sa culture ne donnera que des satisfactions.
	Pigeonnette		HT-BT-P	Ta : +/- Oi : -	2	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Novembre - décembre	Goût très variable, bon équilibre sucre- acidité	Typique du Boulonnais et Haut-Pays d'Artois.
	Précoce de Wirwignes (Directeur Lesage)		BT-P	Ta : + Oi : -	2	1 ^{ère} quinzaine août	Août	Sucrée et très parfumée	Cette variété a été retrouvée dans un jardin de Wirwignes. Sans conteste une des meilleures variétés précoces de la région.
	Reinette d'Angleterre		HT	Ta : +/- Oi : +/-	3*	2 ^{ème} quinzaine de septembre	Octobre - novembre	Bon goût acidulé, très juteuse	Cette belle pomme d'automne a été retrouvée à Audruicq, dans les anciennes pépinières Dissaux.
	Reinette de Flandre		HT	Ta : + Oi : -	3*	Mi-octobre Mi-décembre	Mi-octobre à mi- décembre	Bon rapport sucré- acidité	Cette variété est rustique et donc résistante.
	Reinette de France		HT	Ta : ++ Oi : +/-	5*	2 quinzaine d'octobre	Novembre à mars	Très sucrée, très acidulée, très bon goût	Intéressante pour sa floraison tardive, cette variété est résistante à la tavelure mais sensible au chancre et au feu bactérien.

Sources et photographies : CRRG

Légende p 39

 POIRIERS

 POMMIERS

 CERISIERS

 PRUNIERS

LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Reinette des Capucins		HT-BT	Ta : + Oi : +/-	2*	Début octobre	Novembre à janvier	Riche en sucre, forte acidité et parfumée	Si vous n'avez qu'un pommier à planter, choisissez cette variété rustique et d'excellente qualité gustative.
	Reinette de Waleffe		HT-BT-P	Ta : + Oi : -	3*	Fin septembre début octobre	Octobre à mars	Fruit de dessert de 1ère qualité. Gros calibre	« Ancienne Variété diffusée grâce au projet européen BIODIMESTICA »
	Reinette étoilée (Sterappel en Belgique)		HT-BT	Ta : + Oi : -	5	2 ^{ème} quinzaine de 5 septembre	Octobre - novembre	Bonne, bon équilibre sucre- acidité	Très bonne variété d'amateur. Bonne pollinisatrice pour les variétés à floraison tardive.
	Reinette Hernaut		HT-BT	Ta : + Oi : +	3*	Début octobre	Octobre à mars	Croquante, juteuse, acidulée et sucrée	Le chancre est à surveiller sur sols lourds et zones humides. « Ancienne variété diffusée grâce au projet européen BIODIMESTICA »
	Reinette Hernaut Saint-Jean (Transparente blanche)		HT-BT-P	Ta : + Oi : -	1	Mi-juillet / mi-août	Juillet - août	Plus acide que sucrée	Bon pollinisateur pour les variétés pour les variétés à floraison précoce.
	Tardive de Bouvignies (Rambour d'hiver)		HT	Ta : +/- Oi : -	4*	2 ^{ème} quinzaine de septembre	Fin octobre à début janvier	Agréablement sucrée et aromatisée	Variété rustique.
	Transparente de Croncels		HT-BT-P	Ta : - Oi : -	2	1 ^{ère} quinzaine de septembre	Septembre - octobre	Parfumée et dotée d'un bon équilibre sucre-acidité	Bonne variété d'amateur, précoce. Nécessite des traitements contre la tavelure et l'oidium.
	Verdin d'Automne (Cabarette Double d'Eperlecques, Ted ed Kié)		HT-BT-P	Ta : +/- Oi : +/-	3*	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Novembre à janvier	Très acide et très sucrée	Décrite par Thuillier-Aloux comme « très estimée, bonne crue et en pâtisserie » Cette variété a été trouvée à Wierre-au-bois.

« Cette pomme a été retrouvée du côté de Saint Omer, du côté de Licques et dans le Calaisis. »

«Variété originaire de l'Aube (Troyes) où elle est née il y a 150 ans. Elle se comporte bien dans la région.»

«C'est une variété vigoureuse qui a besoin d'espace.»

Sources et photographies : CRRG

LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

«Cette variété est sensible au chancre en terrains humides.»

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Verdin d'Hiver		HT-BT	Ta : - Oi : -	2	1 quinzaine d'octobre	Janvier à avril	Son acidité chute avec la maturité	Cette variété est appréciée pour sa bonne conservation et est toujours importante dans le Boulonnais, sa région d'origine.
	Amère nouvelle		HT-BT	Ta : - Oi : ++	3	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Novembre	Très amère, grande qualité cidricole	Fruit de petit calibre. Variété à cidre. Elle doit être utilisée en faible proportion.
	Armagnac		HT-BT	Ta : ++ sur fruit Ta : +/- sur feuille Oi : -	3	Fin septembre	Décembre - novembre	Acidulée, très parfumée	Fruit de petit calibre. Variété à incorporer en faible quantité dans les mélanges (15 % maximum).
	Barbarie		HT-BT	Ta : - Oi : ++	4	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Décembre - novembre	Douce, moyennement sucrée, non tannique	Fruit de petit calibre. Typique du Boulonnais et du Haut-Pays d'Artois. Sensibilité moyenne à forte au feu bactérien.
	Douzandin		HT	Ta : - Oi : -	2	Fin septembre	Novembre - octobre	Douce, légèrement amère	Fruit de calibre moyen. Très rare, cette variété n'a qu'une origine connue à Wierre-au-Bois.
	Germaine		HT	Ta : +/- Oi : -	2	2 ^{ème} quinzaine de septembre	Novembre - octobre	Variété douce-amère	Fruit de petit calibre. A utiliser en mélange. Typique du Boulonnais.
	Marseigna		HT-BT	Ta : - Oi : -	2	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Novembre - octobre	Riche en sucre, bonne teneur en tanins	Fruit de petit calibre. Très bonne variété à cidre trouvée à Fontaine les Verdins (02).
	Pomme poire		HT-BT	Ta : +/- sur fruit Ta : +/- sur feuille Oi : ++	3	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Décembre - mars	Variété douce bonne qualité cidricole	Fruit de petit calibre. Variété rustique de bonne productivité fréquemment retrouvée dans le Boulonnais.

Le saviez-vous?
Cette variété emblématique du territoire a donné son nom aux «Amis de Germaine», association de passionnés de pommes à cidre.

Sources et photographies : CRRG

Légende p 39

 POIRIERS

 POMMIERS

 CERISIERS

 PRUNIERS

LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Roquet rouge		HT-BT	Ta : +/- Oi : -	3	Octobre 1 ^{ère} quinzaine	Novembre - janvier	Douce très peu amère, bonne qualité cidricole	Fruit de gros calibre. Variété rustique trouvée à Samer et présente de longue date dans le Boulonnais.
	Cerise blanche de Wavrans-sur-l'Aa		HT-BT		3	Fin juin-début juillet	Fin juin-début juillet	Chaire blanche, sucrée, molle et très juteuse	Trouvée à Wavrans-sur-l'Aa, cette variété est typique du Boulonnais et du Haut-Pays d'Artois. Sa couleur blanche n'attire pas les oiseaux !
	Gascogne tardive de Seninghem		HT-BT		1	Mi-juillet à fin juillet	Mi-juillet à début août	Moyennement ferme, microquante	Cette cerise tardive a été découverte à Seninghem. Les fruits se conservent une semaine environ après cueillette.
	Griotte précoce de Samer		HT-BT		1*	Mi-juillet	Mi-juillet	Chair molle, goût acidulé	Cette variété rustique typique du Boulonnais retrouvée à Samer, servait notamment à fabriquer "la goutte de cerise".
	Gros bigarreau d'Eperlecques		HT-BT		3*	Fin juin-début juillet	Fin juin-début juillet	Chair croquante et sucrée	Originaire d'Eperlecques, typique du Boulonnais et du Haut-Pays d'Artois. Les greffons proviennent d'arbres plus que centenaires !
	Grosse cerise blanche du Verchocq		HT-BT		5	Début juillet	Chair ferme et très croquante	Très sucrée, parfumée	Typique du Boulonnais et du Haut-Pays d'Artois. Réputée peu attractive pour les oiseaux.

«Très bel arbre à mettre en valeur par une plantation en isolé.»

Le saviez-vous?
Jusqu'au début du XX^{ème} siècle la commune d'Eperlecques était connue pour l'exportation de cerises.

Sources et photographies : CRRG



LES VARIÉTÉS LOCALES D'ARBRES FRUITIERS

	Variétés	Utilisation	Conduite	Résistance aux maladies	Période de floraison	Récolte des fruits	Période de consommation	Saveurs des fruits	Détails supplémentaires
	Coe Violette		HT-BT		3	Début septembre	Début septembre	Sucrée	
	Goutte d'Or de Coe		HT-BT		3	Mi-septembre	Mi-septembre	Très sucrée, parfumée, très bon goût	
	Monsieur hâtif		HT-BT		1,2*	Début août	Début août	Sucrée et parfumée, assez bon goût	Variété ancienne. Bien connue et cultivée sur tout le territoire régional.
	Reine Claude d'Althan (Conducta)		HT-BT		3	Fin août	Fin août	Très sucrée, parfumée	Arbre d'une bonne vigueur. Prune d'assez gros calibre.
	Reine Claude dorée		HT-BT		3	Mi-août	Mi-août	Très sucrée, agréablement parfumée, très bon goût	
	Reine Claude rouge hâtive		HT-BT			Mi-juillet	Mi-juillet	Juteuse et sucrée	Multipliée de longue date par les pépinières Puille (Somme), elle a également été retrouvée à Lemé (Aisne).
	Sainte-Catherine		HT-BT		3,4	Fin septembre	Fin septembre	Correcte crue et très bonne pour l'usage culinaire	Variété ancienne d'origine paysanne, particulièrement cultivée en Avesnois-Thiérache.
	Sanguine de Wismes		BT		1	Mi-juillet	Mi-juillet	Mi-juillet Sucrée, légèrement acidulée	Un seul plant de cette variété a été découvert en 1984 à Wismes par M. Hochart. Intéressante pour la taille du fruit et la rusticité de l'arbre.

« Variété apparue dans la vallée de la Loire. »

« Cette variété produit beaucoup de fruits. Cette prune peut être récoltée à demi-mûre, la maturité peut se faire ensuite sur 10 jours dans un endroit non éclairé. »

Sources et photographies : CRRG

Légende p 39

 POIRIERS

 POMMIERS

 CERISIERS

 PRUNIER

COMMENT ENTREtenir ET TAILLER LES FRUITIERS ?

BON À SAVOIR POUR LA PLANTATION :

Les fruitiers sont traditionnellement vendus en racines nues. Il est nécessaire de les planter en automne-hiver après la chute des feuilles et hors gel. Pour une meilleure reprise, pensez au pralinage des racines ! (Pour savoir comment planter, reportez-vous aux p 13 à 15.) À la plantation, une taille de formation doit être pratiquée pour notamment rééquilibrer les volumes des branches avec celui des racines qui se trouve réduit suite à l'arrachage de l'arbre en pépinière.

Différentes actions d'entretien sont à réaliser tout au long de l'année et une différence est à savoir entre les arbres à fruits à pépins et ceux à fruits à noyaux.

Fruits à pépins (pommes, poires)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plantation												
Taille												
Entretien												
Récolte*												
Maturité*												

Fruits à noyaux (cerises, prunes)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Plantation												
Taille												
Entretien												
Récolte*												
Maturité*												

Entretien = désherbage manuel autour de l'arbre et ajustement de l'attache au tuteur
* Varie selon les variétés, se référer à la présentation des variétés

La taille des arbres à fruits à pépins a lieu au printemps, avant ou pendant le débourrement* des bourgeons. Moins humide que l'hiver, donc moins de risque de développer des champignons, c'est une période où les arbres sont le moins sensibles à la maladie et puis le temps est plus agréable pour la personne qui taille, qui en plus a une meilleure visibilité par rapport à la future récolte (reconnaissance des différents bourgeons).

La taille des arbres avec des fruits à noyaux s'effectue quant à elle, après récolte, soit en été.

La taille des arbres fruitiers est nécessaire pour trois raisons :

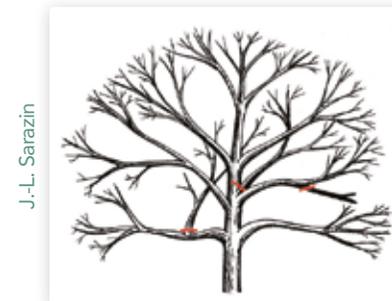
- ▶ finaliser leur conduite*, on parle alors de taille de formation ;
- ▶ permettre le renouvellement des organes fructifères (porteurs de fruits) quand cela ne se fait pas naturellement. C'est le cas par exemple pour les pommiers fructifiant sur bois jeune, on parle alors de taille d'entretien ou de fructification ;
- ▶ favoriser une aération et un ensoleillement suffisant de l'intérieur de l'arbre, c'est l'égagement.

Principes généraux pour l'ensemble des fruitiers (basse-tige* ou haute-tige*) :

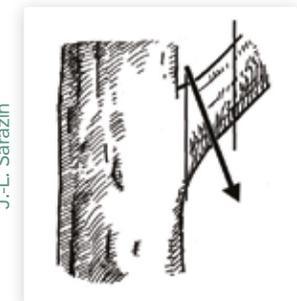
Il faut supprimer :

- ▶ les branches qui poussent sous le point de greffe ;
- ▶ les branches qui vont vers l'intérieur du houppier ;
- ▶ les branches qui se croisent et qui se frottent ;
- ▶ les branches malades ou infectées.

Pour les hautes-tiges : ne pas couper les branches à mi-longueur mais à la base de l'insertion de la branche.



J.-L. Sarazin



J.-L. Sarazin

L'outil indispensable est le sécateur. Il faut couper juste au-dessus d'un bourgeon pour supprimer une branche, et au-dessus d'une pousse latérale pour couper une partie de branche.

Le plan de coupe doit être incliné du côté opposé au bourgeon et ne doit pas descendre en-dessous de ce bourgeon.



Pour apprendre à tailler, rien de tel que la pratique !

Des formations sont proposées tous les ans par le CRRG dans le cadre de son programme « Autour du verger » et par le Parc naturel régional dans le cadre de Plantons le décor.

COMMENT RÉCOLTER ET CONSERVER LES FRUITS ?



Si les cerises et les prunes peuvent être consommées juste après la cueillette, pour les pommes et les poires cela dépend des variétés. Certaines sont à consommer aussitôt, d'autres n'arriveront à maturité de consommation qu'après quelques mois à la cave (la Cabarette par exemple).

La chute est un indicateur de maturité : pensez à tester les fruits restés sur l'arbre. Soulevez et tournez délicatement la pomme ou la poire autour de son pédoncule. Si le fruit se détache facilement c'est le moment de cueillir.

Vérifiez que les premiers fruits tombés au sol ne sont pas véreux. Si c'est le cas, ce n'est pas un signe de maturité et il faut les évacuer pour éviter toute contamination.



Les fruits tombés à terre peuvent être ramassés mais sont à consommer rapidement. Ils ont peut-être été un peu « choqués » par la chute et ne se conserveront pas.

Pour une bonne conservation des fruits, il est important de respecter leur maturité. Les fruits d'un même arbre n'étant pas tous murs en même temps, privilégiez plusieurs passages.

Et surtout, ne cueillez pas les fruits mouillés et attention à ne pas les abîmer lors de la récolte.

Une fois récoltées, de préférence l'après-midi, laissez les pommes s'aérer quelques jours sous abri mi-ombragé avant de les ranger. Avant le stockage, il convient d'éliminer tous les fruits qui portent de traces de blessure, malades ou flétris. Ne conservez que les fruits sains.

Traditionnellement les fruits sont stockés dans des clayettes ou des fruitiers (étagères à claire-voie en bois).

Des caisses en plastiques ou encore des cagettes en bois, propres, récupérées feront également l'affaire. Lavez à grande eau et laissez sécher quelques jours avant utilisation.



Les fruits doivent être placés à plat au fond de la clayette sur une seule couche, et de manière à ce qu'ils ne se touchent pas entre eux (évitant ainsi la formation de goutte d'eau par condensation et donc la germination de champignons).

Les pommes seront stockées la tête en bas (pédoncule vers le bas) et les poires la tête en haut.

Placez les ensuite idéalement à l'abri de la lumière, à une température de 6 à 10 °C, dans un endroit ni trop sec, ni trop humide, bien aéré et hors gel. Une bonne ventilation évitera la maturité de l'ensemble des fruits au même moment.

Si vous avez plusieurs variétés, trie les fruits en fonction de leur durée conservation : courte ou longue.

Surveillez régulièrement l'état des fruits et retirez ceux qui s'abîment pour ne pas qu'ils infectent les autres.



GLOSSAIRE

ADVENTICE : se dit d'une plante qui pousse sans avoir été semée

AUXILIAIRE : espèce animale ou végétale qui participe naturellement à l'élimination des parasites ou améliore les conditions du sol

BASSE-TIGE : arbre fruitier de petite taille, qui a été greffé une fois

BIODIVERSITÉ : diversité des formes de vies à l'échelle des gènes, des espèces et des écosystèmes.

BOIS D'ŒUVRE : bois scié et utilisé pour la construction, la fabrication de meubles, etc.

BOIS RAMÉAL FRAGMENTÉ (BRF) : rameaux de feuillus fragmentés, broyés et incorporés au sol et permettant de cultiver des plantes sans labour, sans eau et sans engrais

BOCAGE : paysage formé de parcelles, généralement des prairies, encloses par des haies et des arbres

CADUC : se dit d'un feuillage qui tombe à l'automne

CÉPÉE : touffe de tiges, de rejets de bois sortant d'une même souche

CONDUITE : taille pour former le végétal ou un ensemble de végétaux

CORRIDOR ECOLOGIQUE : ensemble de milieux naturels dans lesquels se déplacent la faune et la flore

ESSENCE : espèce d'un arbre ou arbuste

EUTROPHISATION : enrichissement excessif du sol ou de l'eau en azote et/ou en phosphore

FASCINE : fagot de branches

HAUTE-TIGE : arbre fruitier dont le tronc mesure plus de 1,80 m de hauteur, qui a été greffé deux fois

HAUT-JET : arbre au tronc élevé pouvant atteindre 15 à 30 mètres de hauteur

HOUPIER : ensemble des branches de l'arbre

MARCESCENT : se dit d'un feuillage qui flétrit à l'automne et ne se détache qu'avec le développement des nouvelles feuilles

MELLIFÈRE : se dit d'une plante dont le nectar des fleurs est utilisé par les abeilles pour élaborer le miel

OURLET : petite bande de terrain recouverte d'herbes et autres plantes, longeant une haie ou un bois

PAILLER : recouvrir le sol pour limiter le désherbage et les arrosages

PERSISTANT : se dit d'un feuillage qui subsiste en hiver

PIONNIÈRE : se dit d'une espèce capable de coloniser des terrains nus (friches, remblais, etc.)

POLLINISATION : fécondation d'une plante grâce au transport de pollen depuis les étamines (organe mâle) vers le pistil (organe femelle), étape indispensable à l'origine d'un fruit

PLAQUETTE : bois déchiqueté utilisé pour le chauffage

PLESSAGE : action de conduire une haie en pliant les branches afin d'obtenir une haie dense et touffue

RABATTRE : couper les branches à une certaine hauteur

RECÉPER : couper à 5-10 cm du sol les tiges d'un végétal afin de favoriser l'émission de nouvelles pousses

RIPISYLVE : végétation composée d'arbres et d'arbustes bordant un cours d'eau

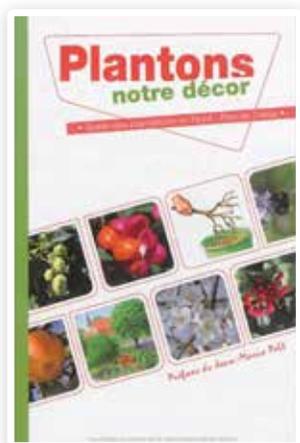
TAILLIS : arbre recépé ; boisement composé d'arbres recépés

TÊTARD : arbre étêté régulièrement, tous les 5 à 15 ans à une même hauteur, de façon à favoriser le développement des repousses supérieures

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) : maillage de corridors écologiques, de réservoirs de biodiversité et de zones-tampons qui permet à la faune et à la flore de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire



BIBLIOGRAPHIE



PLANTONS NOTRE DÉCOR, Guide des plantations en Nord-Pas de Calais - Co-édition Les Echos du Pas-de-Calais et Espaces naturels régionaux - Echos du Pas-de-Calais, 2014.
15€ - Tél. 03 21 54 35 75

PLANTES DES HAIES CHAMPÊTRES (réédition) - Christian Cogneaux et Bernard Gambier - éditions du Rouergue, 2014.

GUIDE POUR L'UTILISATION D'ARBRES ET D'ARBUSTES POUR LA VÉGÉTALISATION - Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2011.

FLORE FORESTIÈRE FRANÇAISE, Guide écologique illustré
J.-C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé - Ministère de l'Agriculture et de la Forêt - Institut pour le développement de la forêt, 1996.

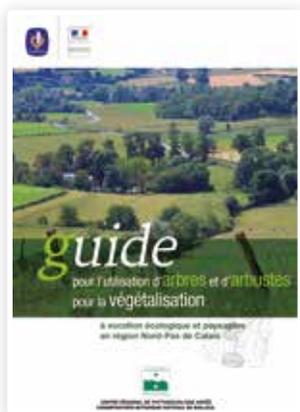
L'ARBRE ET LA HAIE, pour la production agricole, pour l'équilibre écologique et le cadre de vie rurale
D. Soltner - Collection Sciences et techniques agricoles, 1998.

LA TAILLE DES ARBRES D'ORNEMENT, Du pourquoi au comment - C. Drénou - Institut pour le développement forestier, 1999.

LES HAIES RURALES, rôles, création, entretien - F. Liagre
Editions France Agricole, 2006.

DE LA TAILLE À LA CONDUITE DES ARBRES FRUITIERS
E. Leterme, J.-M. Lespinasse, collectif - Editions du Rouergue, 2011.

LA TAILLE DES ARBRES FRUITIERS MODE D'EMPLOI, Comment créer, faire fructifier et entretenir les principales formes d'arbres fruitiers, pas à pas - J. Beccaletto, D. Retournaud - Editions Eugen Ulmer, 2005.



REMERCIEMENTS

Merci à Céline Vervaele pour son implication dans la rédaction et la création des illustrations.

Merci à Jean-Luc Hochart (Pépinières de Wismes), pour sa disponibilité et son aide gracieuse.

Merci au CRRG et à ENRx pour leur expertise, leur soutien et la fourniture des photographies de variétés fruitières.

Remerciements à tous celles et ceux qui par leur soutien et leur disponibilité nous ont accompagnés dans cette réédition.

GUIDE TECHNIQUE DU BOCAGE

1^{ère} ÉDITION JUIN 2015

RÉÉDITION JUILLET 2024

Rédaction / Relecture : Perrine Morin, Marie-Noëlle Cuevas

Suivi édition : Marie-Noëlle Cuevas

Dessins : Céline Vervaele (PNR des Caps et Marais d'Opale), Jean-Loup Sarazin, Michel Kokot

Photographies : PNR des Caps et Marais d'Opale, Jean-Baptiste Rey (CRRG), Bernard Gambier (Association Haies vives).

Conception graphique : François Hetru

Impression : SIB Imprimerie



Dans cette nouvelle version du **GUIDE TECHNIQUE DU BOCAGE**, vous trouverez le descriptif d'une cinquantaine d'espèces locales d'arbres et d'arbustes et une soixantaine de variétés locales de fruitiers, ainsi que des conseils pour aménager votre terrain, planter et entretenir vos végétaux.

Vous souhaitez planter une haie, un alignement d'arbres, un arbre fruitier ou même un verger dans votre terrain et vous vous interrogez sur le type de plants que vous allez mettre en place ?

En plantant une haie ou un arbre fruitier, chacun de nous participe à l'évolution de notre cadre de vie, de nos paysages. Planter des essences locales d'arbres et d'arbustes et des variétés locales de fruitiers, qui sont caractéristiques du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, c'est respecter nos paysages et nos patrimoines. C'est aussi mettre toutes les chances de réussite du côté de sa plantation car ces végétaux sont adaptés à notre climat et à nos sols.

ILS CONSTRUISENT CHAQUE JOUR LE PARC :

154 communes : Acquin-Westbécourt - Afferingues - Alembon - Alincthun - Alquines - Ambleteuse - Andres - Arques - Audembert - Audinghen - Audrehem - Audresselles - Baincthun - Bainghen - Balinghem - Bayenghem les-Seninghem - Bayenghem-lez-Eperlecques - Bazinghen - Bellebrune - Belle-et-Houllefort - Beuvrequen - Blendecques - Bléquin - Boisdinghem - Bonningues-les-Ardres - Bouquehault - Bourmonville - Boursin Bouvelinghem - Brunembert - Caffiers - Campagne-les-Guînes - Carly - Clairmarais - Clerques - Cléty - Colembert - Condette - Conteville-lez-Boulogne - Coulomby - Courset - Crémarest - Dannes - Desvres - Dohem Doudeauville - Echinghen - Elnes - Eperlecques - Equihen-Plage - Escalles - Escœuilles - Esquerdes - Ferques - Fiennes - Guînes - Halinghen - Hallines - Hardinghen - Haut-Loquin - Helfaut - Henneveux - Herbinghen Hermelinghen - Havelinghen - Hesdigneul-les-Boulogne - Hesdin-l'Abbé - Hocquinghen - Houlle - Isques - Journy - La Capelle-les-Boulogne - Lacres - Landrethun-le-Nord - Landrethun-lez-Ardres - Le Wast - Ledinghem Leubringhen - Leulinghem-les-Estrehem - Leulinghen-Bernes - Licques - Longfossé - Longuenesse - Longueville - Lottinghen - Lumbres - Maninghen-Henne - Marquise - Menneville - Mentque-Nortbécourt - Moringhem - Moulle - Muncq-Nieurlet - Nabringhen - Nesles - Neufchâtel-Hardelot - Nielles-les-Bléquin - Nieurlet - Noordpeene - Nordausques - Nortleulinghem - Offrethun - Ouve-Wirquin - Pernes-lez-Boulogne - Pihem - Pittefaux - Polincove - Quelmes - Quercamps - Quesques - Questrecques - Rebergues - Recques-sur-Hem - Remilly-Wirquin - Réty - Rinxent - Rodelinghem - Ruminghem - Saint-Étienne-au-Mont - Saint-Inglevert - Saint-Martin-lez-Tatinghem - Saint-Martin-Choquel - Saint-Omer - Salperwick - Samer - Sangatte - Sanghen - Selles - Seninghem - Senlecques - Serques - Setques - Surques - Tardinghen - Tilques - Tingry - Tournehem-sur-la-Hem - Vaudringhem - Verlincthun Vieil-Moutier - Wacquinghen - Watten - Wavrans-sur-l'Aa - Wierre-au-Bois - Wierre-Effroy - Wimereux - Wimille - Wirwignes - Wismes - Wisques - Wissant - Wizernes - Zouafques - Zudausques

10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) :

- Communauté d'agglomération du Boulonnais (agglomération porte)*
- Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers
- Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer
- Communauté de communes de Desvres-Samer
- Communauté de communes de Flandre Intérieure*
- Communauté de communes de la Région d'Audruicq
- Communauté de communes de La Terre des 2 Caps
- Communauté de communes des Hauts de Flandre
- Communauté de communes des Trois-Pays
- Communauté de communes du Pays de Lumbres
- Communauté de communes du Pays d'Opale

2 organismes consulaires :

- Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le Département du Pas-de-Calais
Le Département du Nord*
La Région Nord-Pas de Calais

4 communes sont associées :

- Ardres
- Campagne-les-Wardrecques
- Peuplingues
- Wardrecques



Tous les organismes et collectivités ci-dessus ont approuvé la charte du Parc. Ceux qui sont marqués d'un astérisque * ont approuvé la charte mais n'adhèrent pas au syndicat mixte du Parc.

Maisons du Parc :

- > Manoir du Huisbois, Le Wast
- > Maison du Marais, Saint-Martin-lez-Tatinghem
- adresse postale : BP 22, 62142 LE WAST
- Tél 03 21 87 90 90
- info@parc-opale.fr
- www.parc-opale.fr
- Facebook : Parc Opale
- Instagram : Parc Opale



Une autre vie s'invente ici

